

2024



Rapport d'activité

PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

www.pnr-perigord-limousin.fr

Una altra vita s'inventa aquí

- 4** Temps forts 2024
-  **6** Améliorer la qualité de l'eau
-  **11** Préserver la biodiversité
-  **18** Accompagner la transition des filières forestières et agricoles
-  **23** Encourager le développement d'un tourisme durable
-  **26** Favoriser un urbanisme raisonné
-  **33** Accompagner la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique
-  **38** Valoriser les particularités culturelles du Périgord-Limousin
-  **41** Sensibiliser et informer les publics
-  **46** Construire collectivement l'avenir du territoire
-  **49** Vie de l'établissement
- 50 Gouvernance*
 - 51 Du changement dans les instances du Parc*
 - 52 Budget 2024*
 - 53 Ressources humaines*
- 54** Carte du territoire

Edito

L'année 2024 figure parmi les dix années les plus pluvieuses¹ et l'une des 5 années les plus chaudes² en France. Le changement climatique annoncé par les experts est donc bel et bien à l'œuvre dans notre pays et il impacte déjà directement notre territoire. Dépérissement des châtaigniers, baisse de la ressource en eau, fragilisation du système agricole... ses effets passent encore souvent inaperçus en Périgord-Limousin mais ils sont pourtant bien réels. Surtout, ils devraient aller en s'intensifiant dans les années à venir. Pour faire face à ces phénomènes, il convient de construire dès aujourd'hui des stratégies d'adaptation ambitieuses, mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire. Comme il l'a fait par le passé sur les questions énergétiques, le Parc naturel régional Périgord-Limousin entend être moteur pour lancer une dynamique commune autour de cet enjeu de société. Il rejoint en cela les ambitions nationales, qu'il porte à l'échelle locale, pour s'adapter aux spécificités du territoire.

Cette nécessaire adaptation au changement climatique ne doit cependant pas nous faire oublier notre responsabilité dans les bouleversements en cours et notre devoir de lutter contre les pratiques qui en sont à l'origine. Entre adaptation et atténuation, il n'y a pas de choix à faire mais bien une responsabilité commune à embrasser. C'est cette vision qu'entend désormais défendre le Parc naturel régional dans son action et au travers de son projet de territoire 2026-2041, aujourd'hui en cours d'élaboration. C'est pourquoi il a lancé en 2024 une mission « adaptation au changement climatique », aux côtés de ses actions historiques en matière de préservation des patrimoines. Fidèle au rôle qui lui incombe, c'est par la

concertation et dans un souci d'écoute et de dialogue qu'il a par ailleurs poursuivi les grands objectifs qu'il s'était fixés en 2011. Je ne pourrais citer toutes les actions mises en œuvre en 2024, mais en voici quelques-unes.

A l'heure où les sécheresses se font de plus en plus fréquentes, le Parc a finalisé un plan pluriannuel d'action pour préserver la Dronne amont. A l'aube d'un effondrement généralisé du vivant, il s'est attelé à la construction d'une stratégie biodiversité à l'échelle locale et a accompagné de nombreux agriculteurs dans la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques. A l'ère de la mondialisation, il s'est attaché à recréer un lien au territoire à travers une résidence artistique mêlant art et patrimoine culturel. Par ailleurs, il a œuvré pour un urbanisme raisonné, une sobriété énergétique retrouvée, une alimentation locale et équilibrée et des citoyens informés. Alors que les opinions se polarisent, il s'est attaché, dans chacun de ses projets, à être à l'écoute des acteurs du territoire et à agir avec eux et pour eux. Ce ne sont qu'une partie des actions menées en 2024 pour préserver nos patrimoines naturels, culturels, bâtis et paysagers. Des actions qui pour grande partie concurrencent déjà à s'adapter à une France à + 4°C.

A l'heure où notre Parc souffre d'une baisse drastique des moyens qui lui sont alloués et où les agences environnementales subissent de plein fouet une remise en cause de leur légitimité, ce bilan 2024 rappelle que l'action des Parcs naturels régionaux est une force pour l'avenir de nos territoires et une nécessité pour le climat, l'Homme et le vivant dans son ensemble.

1. Depuis 1959

2. Depuis le début des mesures en 1900



Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES
*Présidente du Parc naturel régional
Périgord-Limousin*



Temps forts 2024

23 mars

Participation à la table-ronde du festival La Chevêche

Le Parc a pris part au débat « Notre avenir se joue-t-il dans notre assiette ? » aux côtés notamment de l'agronome Marc Dufumier.

13 février

Installation du Conseil scientifique du Parc (voir p.51)



23 avril

Restitution du groupe de citoyens « La Fabrica » (voir p.47)

Au printemps, une centaine d'habitants tirés au sort ont pris part au travail en cours sur la future charte du Parc. Après 3 ateliers de travail intensifs, la restitution aux élus a permis de faire émerger les attentes du territoire.



16 avril

Constitution d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables (voir p.34)

Accompagnés de techniciens, d'élus des communes de communes et de représentants de l'Etat, une vingtaine de délégués Parc se sont portés volontaires pour élaborer un cadre commun au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

2 mai

Trois nouvelles communes intègrent le Parc

Suite à la signature du décret n° 2024-409, les communes de Le Chalard, Mareuil en Périgord et Saint-Bazile ont officiellement intégré le Parc.



30 mai

Rencontre des éco-délégué.e.s

En sa qualité d'acteur de l'éducation au territoire, le Parc a co-organisé la 2^e rencontre des éco-délégués de la zone d'animation pédagogique du nord Dordogne. Plus d'une centaine d'élèves ont pris part à cet événement qui s'est tenu à Thiviers.



13 juin

Visite de la Commission européenne pour la présentation du mi-parcours du LIFE Wild Bees

(voir p.17)

Lancé en 2021, le projet LIFE Wild Bees en faveur des pollinisateurs sauvages est coordonné par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, à l'échelle des 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine. A l'occasion du mi-parcours, une rencontre avec la Commission européenne s'est tenue dans le Marais poitevin, en présence de l'ensemble des bénéficiaires du projet.

9 août

Visite du préfet de Haute-Vienne

A l'été, la Présidente du Parc a eu le plaisir de recevoir la visite de M. Pesneau, Préfet de Haute-Vienne et de M^{me} Marcon, Sous-préfète de Rochechouart, pour une matinée d'échange autour des initiatives phares du Parc en matière de développement durable.



14 septembre

Un premier évènement adopte la « Parc attitude » (voir p.24)

Depuis 2019, les Parcs de Nouvelle-Aquitaine œuvrent à renforcer la prise en compte des enjeux de développement durable dans les sports de nature, au travers du dispositif régional « J'adopte la Parc attitude ». L'Athlé Forme Tour Patrimoine, qui s'est tenu à Rochechouart, a été la première manifestation sportive du Périgord-Limousin à bénéficier de cet accompagnement.



9 septembre

Séminaire de rentrée sur l'adaptation au changement climatique (voir p.36)

Les 31 agents du Parc ont fait leur rentrée à Saint-Paul-la-Roche, en présence d'élus locaux et de membres du conseil scientifique du Parc. Une journée à la fois studieuse et conviviale, placée sous le signe de l'adaptation au changement climatique.

11 octobre

Remise des Sylvotrophées 2024 (voir p.19)

A l'automne, le Parc a récompensé 3 groupements forestiers de Dordogne exemplaires dans la gestion équilibrée de leurs forêts. Ce concours est mené tous les deux ans dans le cadre du réseau IPAMAC (Inter-Parcs du Massif central).



5 novembre

Validation du Programme Pluriannuel de Gestion pour la Dronne amont

(voir p.9)

Validé après plusieurs mois de construction multi-partenaire, ce programme constitue un cadre à la fois stratégique et opérationnel pour la préservation des cours d'eau de la Dronne amont et de son affluent principal, la Côte.

23 décembre

Une première œuvre d'art pour la Grande Boucle du Parc

(voir p.39)

Suite à la résidence artistique qui a mobilisé 9 professionnels des métiers d'art pour valoriser le patrimoine culturel sur l'itinérance « La grande boucle du Parc, Vaque Veire », une première œuvre a été achetée en fin d'année. Son installation sur le parcours est prévue pour 2025.



Améliorer la qualité de l'eau

Esgar la qualitat de l'aiga



Le mot du Vice-président



Le changement climatique en cours a des conséquences importantes sur l'eau et les milieux aquatiques, même si le Périgord-Limousin a été moins impacté par les sécheresses en 2024. Afin d'anticiper ces effets néfastes, il est important de miser sur l'amélioration qualitative et quantitative de cette ressource. La restauration des milieux aquatiques et humides est une solution durable d'adaptation à cette modification du climat. Le Parc œuvre dans ce sens depuis de nombreuses années, en participant à la préservation et la restauration des zones humides, à la réduction de l'impact des étangs et à l'amélioration du fonctionnement des rivières. L'année 2024 a été l'occasion d'affirmer son engagement sur le bassin versant de la Dronne amont en réalisant un Plan Pluriannuel de Gestion qui débouchera sur des actions concrètes mises en place entre 2025 et 2029.



Philippe FRANÇOIS

Vice-président en charge des Commissions « Eau et Milieux Aquatiques » et « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI)



En 2024

25

Hectares de zones humides conventionnées avec 7 nouveaux adhérents au réseau CATZHE

14

Collectivités accompagnées sur des problématiques liées aux plans d'eau

129

Visites de conseils et d'évaluation auprès des propriétaires d'étangs et de zones humides

2

Chantiers de mise en défens de berges de cours d'eau et de création de points d'abreuvement

1

Plan Pluriannuel de Gestion en cours de création sur le bassin versant de la Dronne

Une maquette vaut mieux qu'un long discours



Après un important travail de conception, le Parc a étreigné en 2024 une maquette 3D destinée à mieux informer les publics quant aux enjeux et problématiques du territoire liés à la ressource en eau.

* Une maquette pour mieux sensibiliser

Née en 2022 et partagée par la commission « Milieux aquatiques », l'idée de cette maquette a nécessité deux années de persévérance pour se concrétiser. Elle résulte d'un besoin de mieux outiller le Parc et ses partenaires pour sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau, là où les discours techniques s'avèrent souvent trop complexes pour informer ou pour convaincre. L'objectif est donc d'apporter une plus-value aux messages à faire passer, à travers un outil interactif et visuel. La maquette finalisée représente le bassin versant d'un petit affluent de la Dronne sur les communes de Bussière-Galant, Pageas et Châlus.

* Des possibilités d'interactions presque infinies

L'outil a été conçu pour pouvoir aborder différents sujets à différents niveaux, et ainsi s'adapter à un public de tous âges et de tous horizons, par le biais de différents modules et accessoires.

Son positionnement en limite de bassin versant entre Adour-Garonne et Loire-Bretagne permet ainsi d'expliquer de nombreuses notions liées à l'hydrologie à l'aide d'une série de petites pancartes à positionner : ligne de partage des eaux, sources...

Différents éléments de mise en scène (animaux, matériels, villes) peuvent également être apposés pour illustrer des propos sur l'assainissement, l'imperméabilisation ou encore les énergies renouvelables.

Un troisième niveau d'interaction permet de modéliser un fonctionnement hydraulique grâce à un système de pompe et de tuyau permettant de faire circuler

de l'eau sur la maquette. Les régimes hydrologiques de ce secteur sont alors récréés. Par la présence de modules interchangeables, l'animateur peut ainsi simuler :

- le fonctionnement des zones humides ou leur absence ;
- l'impact des étangs non aménagés, aménagés ou supprimés ;
- la présence d'éléments fixes du paysage (haies, noues...) ou leur absence ;
- l'impact des coupes rases ou d'une gestion différenciée ;
- la présence de seuils ou le rétablissement de la continuité écologique.

Enfin, sur chaque côté de la maquette, des coupes géologiques permettent de mieux comprendre le chemin de l'eau dans le sol et le sous-sol. Un côté représente une coupe de la partie cristalline (granites et gneiss) du Parc et l'autre la partie sédimentaire (calcaire).

* Un outil à connaître et faire connaître

Suite à la réception de la maquette au mois de juin, un travail d'appropriation a été mené par les agents du Parc, afin qu'ils puissent en tirer parti lors de manifestations ou d'interventions auprès de scolaires, de professionnels, d'élus et du grand public. Le Parc ambitionne également de prêter cet outil aux animateurs du territoire, dont beaucoup interviennent dans le cadre des programmes du Parc dédiés aux écoles (*voir p. 43*). Pour ce faire, il travaille à la création d'outils permettant l'appropriation et l'utilisation de la maquette par des tiers (manuel d'utilisation, tutoriel vidéo...). Par ailleurs, un programme d'animations spécifique, intégrant l'utilisation de la maquette en classe, est en cours d'élaboration.

Cette démarche de valorisation se poursuivra en 2025, contribuant ainsi à l'une des principales missions du Parc, qui est de sensibiliser aux enjeux locaux en matière de préservation et valorisation des patrimoines.

Partenaires financiers



Budget 2024

13 236 €

Hors ressources humaines



Chantiers participatifs de restauration de mares



En octobre, deux chantiers participatifs de restauration de mares ont été organisés chez des adhérents du réseau CATZHE (Cellule d'Assistance Technique Zones Humides – Etangs). Les campagnes du Périgord-Limousin sont en effet parsemées de nombreux lavoirs, serves et autres petits trous d'eau à forte valeur patrimoniale et écologique, aujourd'hui abandonnés. Ces ouvrages liés à l'eau et qui avaient autrefois des usages importants (nettoyage du linge, rouissage, abreuvement) abritent de nombreuses espèces pourtant dépendantes de leur bon entretien.

La CATZHE vise notamment à protéger les zones humides et à conseiller les propriétaires de ces milieux. Fin 2024, ils étaient 107 à avoir signé une convention avec le Parc. L'animation de ce groupe par l'intermédiaire de journées techniques et de partages de bonnes pratiques, est l'une des missions du Parc. Forts de leur succès, les chantiers de restauration devraient être reconduits dans les années à venir.

Partenaires financiers



Mission plans d'eau



Dans le cadre de ses missions de préservation de la ressource en eau, le Parc a rencontré en 2024 quelques 77 propriétaires d'étangs et accompagné 14 collectivités sur des problématiques liées aux plans d'eau. Parmi des chantiers notables de l'année, l'accompagnement du Syndicat Mixte du bassin de l'Isle pour la suppression de 5 plans d'eau qui contribuaient à l'échauffement indésirable des eaux du bassin versant de la Valouse. Le Parc a également accompagné la Communauté de communes du Périgord Nontronnais pour l'étude et la gestion du plan d'eau des Nouailles (réhabilitation et sécurisation de l'ouvrage) et du Grand étang de Saint-Saud-Lacoussière (vidange du grand étang).

Par ailleurs, le Parc a été lauréat de l'appel à projet « Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine » porté par la Région, et qui devrait permettre en 2025 la suppression de 6 plans d'eau problématiques supplémentaires et la restauration de zones humides en partenariat avec les structures GEMAPI.

Partenaires financiers



Moules perlières : des nouvelles encourageantes

En 2024, le Parc a missionné France Nature Environnement (FNE) Limousin pour réaliser un suivi des moules perlières sur la Dronne. Les résultats indiquent une stabilité de la population, avec l'apparition sur de nouveaux secteurs de jeunes individus (< 4 cm) encore difficiles à détecter.

Ces inventaires faisaient suite au projet LIFE+ Nature porté par le Parc jusqu'en 2021. Dans ce cadre, la Dronne a bénéficié de travaux pour retrouver un écoulement naturel et 1,2 million de mulettes ont été réintroduites. Un réseau de suivis a également été mis en place pour évaluer l'état de conservation de l'espèce et la recolonisation des secteurs restaurés sur le long terme. 2024 marquait la deuxième année de ce suivi. Aujourd'hui, les secteurs restaurés montrent des signes prometteurs de recolonisation. Ces tendances seront à confirmer par de nouveaux inventaires d'ici 5 ans.

Par ailleurs, FNE a exploré la vallée de la Tardoire, révélant une population de Mulette des rivières, une autre espèce de bivalve.

Partenaires financiers



Budget 2024

12 360 €

Hors ressources humaines



Nouveau cadre stratégique et opérationnel pour préserver la Dronne amont

L'année 2024 a été marquée par la construction d'un programme d'action pour la préservation des cours d'eau de la Dronne amont et de son affluent principal, la Côte. Ce programme, connu sous le nom de Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) vise à protéger les milieux aquatiques et humides ainsi que leur biodiversité, par une approche adaptée aux échelles hydrographiques locales. Pensé pour les cinq prochaines années, il constitue un cadre à la fois stratégique et opérationnel.

* Définition de la stratégie et des enjeux du territoire

Le premier semestre 2024 a été dédié à la formalisation de la stratégie du PPG, transformant les constats du diagnostic mené en 2023, en orientations claires et opérationnelles. Cette phase s'est appuyée sur deux axes complémentaires que sont la concertation locale et l'articulation supra-territoriale. La concertation, menée à l'aide de rencontres entre élus et acteurs locaux, a permis de faire émerger une vision commune des priorités. Par la suite, l'articulation supra-territoriale a assuré la mise en cohérences des orientations stratégiques avec les objectifs des plans d'actions nationaux et régionaux.

Ces efforts ont abouti à la validation de la stratégie déclinée autour des thèmes suivants : préservation des milieux aquatiques, soutien aux pratiques agricoles du territoire, gestion durable des cours d'eau, réduction de l'impact des plans d'eau, développement des connaissances scientifiques et partage des connaissances.

* Construction d'un plan d'action pour les cinq prochaines années

Dans un second temps, les orientations stratégiques validées ont été traduites en un programme d'actions détaillé. Cette étape a mobilisé un large éventail de partenaires techniques et institutionnels pour garantir la pertinence et l'efficacité des actions proposées. Le programme final se décline en 26 actions concrètes, réparties sur les cinq prochaines années. Ces actions permettront au Parc de mener pleinement ses missions de préservation de la ressource en eau, tout en mobilisant les financements nécessaires pour la mise en œuvre des projets.

* Et après ?

Pour garantir sa conformité réglementaire et obtenir les autorisations nécessaires, le programme fera l'objet d'un examen par les services des Préfets de Dordogne et de Haute-Vienne en 2025. Cette étape décisive permettra d'assurer une mise en œuvre rapide et efficace des premières actions dès l'approbation officielle.

Avec ce programme, le territoire de la Dronne amont se dote d'un outil ambitieux pour relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain.



Partenaires financiers





Lutte contre la tuberculose bovine : un accompagnement sur mesure

Tout au long de l'année, le Parc a multiplié les rencontres avec les éleveurs pour leur permettre de bénéficier de son expertise en matière de lutte contre la tuberculose bovine. Cet accompagnement s'est traduit par une assistance technique, un appui dans les démarches administratives et des conseils pratiques lors des travaux, renforçant ainsi la résilience des exploitations face à ce défi sanitaire. Les échanges ont permis d'identifier des solutions techniques sur mesure, répondant aux besoins spécifiques de chaque exploitation. Des solutions d'abreuvement adaptées ont notamment été élaborées, afin de limiter les risques de contamination.

Ces accompagnements s'inscrivaient dans le cadre d'un appel à projet régional et de diagnostics menés par les Groupements de Défense Sanitaire de la Dronne amont et de l'Isle, deux cours d'eau identifiés comme prioritaires dans la lutte contre la tuberculose bovine. Les travaux menés dans le cadre de ces diagnostics ont pu bénéficier de financements de la Région.

Partenaires financiers



Quand les étudiant.e.s se mouillent pour préserver nos milieux

Au mois d'octobre, le Parc a accueilli les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature de Périgueux, pour une journée de formation pratique. A cette occasion, les jeunes ont pris part à des travaux de restauration de la continuité écologique de la Dronne, au niveau du Moulin des Peines.

Sur la section concernée, une dérivation avait été créée pour répartir le débit d'eau entre l'étang et un bras de contournement. Cet aménagement visait à réduire les impacts environnementaux liés aux étangs artificiels, tels que le réchauffement de l'eau et la diminution du taux d'oxygène. Au fil des années, l'entrée de la dérivation s'est cependant ensavée, engendrant une accumulation de sédiments et altérant le dynamisme du cours d'eau. Pour remédier au problème, les étudiants, guidés par les agents techniques du Parc, ont construit des épis dans le cours d'eau afin de rediriger le flux vers le canal de dérivation et d'éviter la stagnation et le dépôt de matières organiques.

Cette journée de formation s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat de plusieurs années entre le Parc et le BTS, et dont l'objectif est à la fois de sensibiliser et de former la future génération de gestionnaires.

Partenaires financiers



Action de sensibilisation

Bottes aux pieds les 5^e de Brantôme-en-Périgord, Experts du Parc (voir p.43), ont réalisé un inventaire des espèces aquatiques afin d'évaluer la qualité de l'eau de la Dronne. Très motivés, ils se sont retrouvés à Saint-Pardoux-la-Rivière auprès d'intervenants pédagogues et ont découvert les enjeux de la préservation des équilibres écologiques.

Préserver la biodiversité

Mainatjar la biodiversitat



Le mot du Vice-président



Carrefour biogéographique unique en Nouvelle-Aquitaine, le Périgord-Limousin joue un rôle clé dans la conservation des écosystèmes. En 2021, la France a adopté une stratégie nationale des aires protégées renforçant le rôle des Parcs naturels régionaux. En 2023, le Parc engage une stratégie biodiversité. Un poste dédié a été créé en 2024 pour animer le territoire, conseiller les collectivités et agir sur trois axes : connaissances, valorisation des données et protection des hotspots écologiques, dont la mulette perlière une des espèces emblématiques. Le Parc a également poursuivi en 2024 des programmes majeurs pour la biodiversité comme le LIFE sur les abeilles sauvages et l'atlas des odonates.



Pascal BOURDEAU

Vice-président en charge de la Commission Biodiversité



En 2024

6

Mètres linéaires de haies champêtres plantés depuis 2023

5

Hectares de pelouses sèches restaurées sur le plateau d'Argentine

6

Jardins bourdonnants en cours de création avec les élus et les habitants

>70

Agriculteurs accompagnés dans une meilleure prise en compte de la biodiversité

2

Suivis naturalistes en cours



Lancement d'une stratégie biodiversité à l'échelle du Parc

Afin de renforcer la cohérence de ses actions en matière de biodiversité, le Parc a entrepris l'élaboration d'une « stratégie biodiversité » à l'échelle de son territoire. Le travail initié permettra à terme d'identifier les secteurs à enjeux prioritaires afin d'y appliquer les outils réglementaires adaptés.

Cette action s'inscrit dans une démarche nationale, avec l'adoption par la France en 2022, d'une nouvelle stratégie biodiversité (SNB) visant la protection de 30% du territoire d'ici 2030, dont 10% en protection forte. Déclinée régionalement, la SNB mobilise plusieurs acteurs majeurs de la protection de l'environnement.

A l'échelle du Parc, l'extraction de données des plateformes FAUNA (données faunistiques) et OBV (observations botaniques) permettra de produire

une cartographie des zones à enjeux écologiques, qui sera croisée avec des analyses des pressions et des menaces.

Parallèlement, des collaborations avec les départements, en charge des Espaces Naturels Sensibles (ENS), ainsi qu'avec la Fédération des chasseurs de Dordogne pour la création d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR), contribuent à structurer la création et la gestion d'espaces protégés.

Enfin, des notes d'enjeux ont été sollicitées auprès des animateurs de Plans Nationaux d'Actions afin d'intégrer les objectifs de conservation des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle locale.

Ces travaux indispensables ont permis de poser les bases de l'analyse des enjeux prioritaires du territoire.

Partenaires financiers



Budget 2024

48 000 €

en opérations et animation

Agriculture et préservation des prairies naturelles

Accompagnées par le Parc, une trentaine de nouvelles exploitations se sont engagées dans la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), représentant un total de 1 087 ha. Ces contrats MAEC génèrent 497 741 € d'aides européennes aux agriculteurs pour soutenir une agriculture combinant performances économiques et environnementales.

Parmi les mesures mobilisables sur le territoire, huit sont orientées sur le maintien de la biodiversité et deux visent le maintien d'une pratique pastorale extensive en faveur des prairies naturelles et de la diversité floristique (mesures « prairies fleuries »).

En 2024, environ 57% des surfaces sous contrat sont engagées avec les mesures « prairies fleuries », et 10% avec les mesures « fauche tardive ».

Depuis 2023, chaque contractant a l'obligation de suivre une formation en cohérence avec la ou les mesure(s) souscrites. En partenariat avec la Chambre Agriculture de Dordogne, Agrobio87, CIVAM Limousin et ADAPA, une dizaine de sessions de formations ont donc été organisées. En décembre, une journée dédiée aux bienfaits des prairies fleuries et aux techniques d'ensemencement à partir de graines récoltées localement s'est notamment tenue à Ladignac-le-Long.

Partenaires financiers



Budget 2024

497 741 €

au titre de la campagne PAC 2024



Odonates et chiroptères scrutés à la loupe

Engagé dans une démarche d'amélioration des connaissances de son patrimoine naturel, le Parc a poursuivi les suivis naturalistes des odonates (couramment appelées « libellules ») et des chauves-souris initiés en 2023.

Le groupe des odonates fait l'objet d'une attention soutenue car ces espèces sont de bons marqueurs écologiques de la qualité des milieux aquatiques. A ce jour, les suivis ont permis de confirmer la présence significative d'espèces à enjeux sur le territoire du Parc, comme l'Agrion de Mercure.

Concernant les chauves-souris, des prairies en exploitation agricole intensive et extensive ont été mises en écoute passive à l'aide d'enregistreurs, selon un protocole standardisé. Les suivis 2024 confirment la fréquentation régulière des prairies en cœur de parcelles par plusieurs espèces dites « forestières », et la préférence des chiroptères pour les prairies en exploitation extensive. Par ailleurs, une espèce a été contactée pour la première fois en Limousin : la Sérotine de Nilsson. Cette espèce de chauve-souris est typique des forêts boréales ou de montagne.

La poursuite de ces deux études en 2025 et 2026 devrait permettre de confirmer certaines tendances et de gagner en fiabilité.

Budget 2024

39 962 €

Hors ressources humaines



Bilans intermédiaires des suivis

Landes à bruyères, un patrimoine hors du commun à préserver

Suite au diagnostic territorial validé en 2023, le Parc a continué en 2024 l'élaboration du plan de gestion de la réserve naturelle régionale du réseau de landes atlantiques du Parc naturel régional du Périgord-Limousin. Ce travail de programmation pluriannuel doit permettre à terme de mieux protéger une quarantaine d'hectares, répartis sur sept sites de landes à bruyères et milieux associés.

Budget 2024

16 750 €

Hors ressources humaines

Bientôt un guide sur les prairies

Le Parc a initié en 2024 la réalisation d'un guide à destination des exploitants agricoles, détaillant les espèces caractéristiques des prairies. Le territoire compte en effet de multiples prairies naturelles de grande qualité écologiques exploitées par des éleveurs. Dans ces milieux à forte valeur patrimoniale, une soixantaine d'espèces (ou groupes d'espèces) floristiques sont les marqueurs d'un bon équilibre agro-écologique. Leur présence ouvre la possibilité pour les exploitants agricoles de bénéficier d'aides européennes via les MAEC (voir p.12). Le guide en cours d'élaboration a donc pour ambition de les aider dans l'identification de ces espèces. Ecologie des différentes plantes mais également qualités agronomiques, vertus vétérinaires et lien avec la culture occitane y sont présentés.

Ce guide complètera de façon pragmatique le catalogue des végétations paru en 2023 et construit avec l'expertise des Conservatoires Botaniques Sud-Atlantique et Massif-Central.

Budget 2024

7 400 €

Hors ressources humaines



Catalogue des végétations



La géologie à l'honneur

En partenariat avec le Parc, les étudiants de Master de la formation « Valorisation du patrimoine et développement territorial » de l'Université de Limoges ont mené à bien un inventaire des sites géologiques singuliers du territoire : grottes, carrières, menhirs, chaos géologiques... Ce patrimoine est appelé à bénéficier d'une attention dans la prochaine Charte du Parc.

Dans un premier temps, les étudiants se sont concentrés sur les zones cristallines et métamorphiques, des secteurs de Saint-Yrieix-la-Perche, Châlus, Saint-Mathieu, Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, mais aussi Jumilhac-le-Grand, Chalais et Piégut-Pluviers. Une quarantaine de sites ont été décrits, au sein desquels les impactites de Rochechouart et les roches serpentinitiques sont fortement soulignées. Les zones aurifères (galeries, carrières, aurières) n'ont pas été oubliées.

Cet inventaire se poursuivra en 2025 sur 2 nouveaux secteurs sédimentaires au sud-ouest du Parc.

Budget 2024

1 800 €

Hors ressources humaines

Partenaires financiers



Suivi de l'efficacité des mesures de fauche tardive



Le Parc a clôturé en 2024 un suivi de cinq ans, destiné à évaluer l'impact des mesures de fauche tardive sur la biodiversité des prairies de la Vallée de la Nizonne, classée site Natura 2000.

* Contexte général

Ce suivi s'inscrivait dans le cadre d'un appel à projet national coordonné par l'Office Français de la Biodiversité et l'Unité Mixte de Service PatriNat (CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle). L'objectif principal est d'analyser l'efficacité des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) de protection des espèces, visant à améliorer la qualité écologique des prairies tout en soutenant la biodiversité locale.

En repoussant la date de coupe des prairies au-delà de la période habituelle, la fauche tardive permet aux espèces végétales et animales inféodées aux surfaces en herbe de terminer leur cycle reproductif, notamment la fructification des plantes et la nidification des oiseaux. Sur le territoire du Parc, où la date de fauche habituelle est estimée actuellement au 15 mai, deux modalités ont été définies dans le cadre des MAEC « fauche tardive » : 19 ou 29 juin. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces MAEC interdit toute intervention mécanique sur les parcelles concernées entre le 1^{er} janvier et la date de fauche définie. Sur le site de la Nizonne, de nombreux exploitants se sont engagés volontairement à effectuer un retard de fauche, pour une surface totale de 2 170 ha (voir p.12).

* Déroulement du suivi

Pendant 5 ans, six parcelles de prairies de fauche ont été suivies, dont 4 au sein du site Natura 2000 de la Nizonne et 2 en limite de périmètre. Ce suivi a permis de comparer 3 prairies bénéficiant de mesures de retard de fauche à 3 prairies témoins sans retard de fauche.

Au lancement du suivi en 2020, une description précise des 6 prairies a été réalisée, précisant la géologie, la topographie et l'historique de gestion. Par la suite, les dates de fauche ont été relevées chaque année dans un rayon d'un kilomètre autour des parcelles concernées. Pour ce faire, le Parc a effectué quatre passages entre mi-mai et début juillet. Des suivis botaniques, ornithologiques et entomologiques ont également été confiés à des prestataires spécialisés.

* Une année marquée par des conditions météo exceptionnelles

En 2024, les précipitations abondantes ont retardé les dates de fauche, qui ont majoritairement eu lieu bien après début juillet. Les quatre passages prévus chaque année à dates fixes, n'ont donc pas permis de relever toutes les dates effectives de fauche. Cette situation a compliqué la comparaison entre les parcelles soumises à une obligation de fauche tardive et celles sans contraintes particulières. Ces conditions exceptionnelles soulignent la possibilité de grandes variations d'exploitation en fonction des situations climatiques.

Les résultats de l'étude, qui présentent une grande robustesse statistique et biologique avec 17 structures engagées et 83 prairies suivies à l'échelle nationale, feront l'objet d'une communication ultérieure après analyse par l'UMS PatriNat.

Si 2024 marque la fin du suivi pluriannuel des prairies de la Nizonne, le Parc a d'ores et déjà été retenu pour un nouveau projet concernant quatre parcelles à Sceau-Saint-Angel et dans deux communes du site Natura 2000 de la Haute-Dronne.

Communes concernées

Mareuil-en-Périgord, Rudeau-Ladosse, Sainte-Croix-de-Mareuil, Edon, La Rochebeaucourt-et-Argentine

Partenaire financier



Budget 2024

34 115 €

Hors ressources humaines



Vers une meilleure protection de la Dronne

Le Parc a proposé aux services de l'État une extension de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en vigueur depuis 2022 sur un tronçon de 25 km de la **Dronne amont**. Cet arrêté, visant à assurer la préservation des moules perlières sur ce cours d'eau, interdit plusieurs activités susceptibles de nuire à l'écosystème, telles que l'orpaillage, le retournement de parcelles agricoles, la coupe rase de bois ou encore la plantation de résineux. La zone protégée inclut le lit mineur de la rivière et deux bandes de 10 mètres de largeur situées de chaque côté du cours d'eau.

Le projet d'extension, retenu par la commission départementale des aires protégées de Haute-Vienne, permettrait de couvrir 17 km supplémentaires de la Dronne ainsi que 4 km du Dournaujou, seul affluent où la Moule perlière est présente. Le Parc accompagne techniquement les autorités dans l'élaboration de ce projet, qui a été présenté aux acteurs concernés. La décision finale du Préfet de Haute-Vienne, attendue en 2025, interviendra après les consultations obligatoires des instances et du public.

Le classement en APPB ne se limite pas à protéger localement la biodiversité. Il a également permis à ce tronçon de la Dronne en Dordogne de bénéficier d'une reconnaissance internationale. En 2024, cette section a été intégrée à l'aire centrale de la réserve de biosphère UNESCO du bassin de la Dordogne, soulignant l'importance écologique et patrimoniale de cet espace.



Arrêté préfectoral de protection biotope existant

Plateau d'Argentine : les pelouses sèches en voie de restauration

D'importantes interventions de rajeunissement des milieux ont été engagées sur des parcelles communales de **La Rochebeaucourt-et-Argentine**, afin de préserver la biodiversité unique de ces paysages ouverts. En effet, la déprise agricole à l'œuvre depuis plus de 50 ans transforme les pelouses calcicoles du plateau d'Argentine, qui tendent à se refermer au profit de milieux boisés. Dans le cadre de mesures compensatoires liées à l'extension d'une carrière sur des habitats menacés, 5 hectares ont donc été restaurés par débroussaillage, broyage et bûcheronnage des pins (valorisés en bois énergie). Ces travaux, coordonnés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, ont permis de mettre en place un pâturage à grande échelle par des bergers itinérants, afin de maintenir l'ouverture des milieux dans le temps. Dans le cadre du programme européen LIFE Wild Bees, le Parc a également financé et conduit la restauration de 2 hectares de pelouses calcicoles à proximité de l'aérodrome (voir p.16).



Structure animatrice du site Natura 2000 du Plateau d'Argentine, le Parc fédère les acteurs publics, privés et locaux pour construire une dynamique commune en faveur des milieux ouverts exceptionnels qui caractérisent la zone. Les actions menées en 2024 complètent celles mises en œuvre depuis 10 ans sur 3,4 hectares, grâce aux crédits Natura 2000 obtenus par la commune avec l'appui du Parc. 2025 devrait permettre l'ouverture de corridors écologiques autour de la ligne électrique en partenariat avec ENEDIS.

Partenaires financiers





Le projet européen « LIFE Wild Bees » vise à préserver les pollinisateurs sauvages, essentiels tant à l'agriculture qu'à la biodiversité dans son ensemble. Depuis septembre 2021, le Parc naturel régional Périgord-Limousin coordonne ce projet à l'échelle des 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine.



Des travaux favorables aux pollinisateurs

Volet principal du LIFE Wild Bees, la restauration d'habitats naturels et la création d'un réseau de corridors écologiques attractifs pour les abeilles sauvages, a pour but d'assurer le maintien des populations de pollinisateurs. En Périgord-Limousin, de nombreux travaux en ce sens ont été réalisés en 2024.

* Travaux de restauration du bocage

En début d'année, les chantiers de plantations initiés en 2023 sur 11 exploitations se sont poursuivis, avec le concours des associations LPO Limousin et Prom'Haies. Au total, 6557 mètres linéaires de haies champêtres ont été plantés, composés de 8992 plants d'une cinquantaine d'essences différentes : châtaigniers, érables, aubépines, noisetiers, saules, prunelliers... Au cœur de ces haies plus de 200 arbres fruitiers, greffés parmi 10 essences, assurent un apport important de nectar aux pollinisateurs grâce à leurs fleurs, tout en préservant des variétés de fruits anciennes et locales.

Le choix de plans labellisés « végétal local » a été priorisé, pour garantir des plantations adaptées au territoire. Ce label certifie que les plants sont issus de végétaux (graines ou boutures) récoltés dans les milieux naturels de la région biogéographique de plantation : Massif Central ou Sud-Ouest. L'utilisation de plants d'origine locale, permet d'assurer une adéquation entre la période de floraison et le cycle de vie des pollinisateurs présents sur le territoire, mais également des morphologies de fleurs adaptées. Ce choix garanti de plus une adaptation optimale des plants aux conditions climatiques locales, et une plus grande résilience face aux aléas, grâce à une diversité génétique accrue. A l'occasion des plantations de haies réalisées en Périgord-Limousin

dans le cadre du projet LIFE Wild Bees, 77% des végétaux bénéficiaient de ce label, soit 6954 plants.

* Travaux de restauration écologique d'habitats naturels

En raison des conditions météorologiques, les chantiers de restauration écologique d'habitats naturels initialement prévus en 2023 ont été réalisés début 2024. Trois sites étaient concernés : le plateau d'argentine à La Rochebeaucourt-et-Argentine, le coteau de la Plagne à Rudeau-Ladosse, et la lande des « tuileries de Forgeas » à Saint-Bazile. Sur les côteaux calcaires, les travaux ont consisté en de la réouverture de milieux par bucheronnage, broyage et débroussaillage. Les sites de landes ont quant à eux été fauchés et en partie étripés. La couche superficielle du sol a ainsi été retirée, pour permettre à la végétation de se diversifier, en laissant s'exprimer la banque de graines présente dans le sol mais autrement étouffée par la colonisation uniforme de fougères aigles. Déposée sur les abords des parcelles, la terre excédentaire a, elle, permis de créer des habitats propices aux nombreuses espèces d'abeilles sauvages terricoles, qui nichent dans les sols nus.

En octobre, les landes de « La Judie » à Champsac et de « Chenevières » à Pageas ont bénéficié de ces mêmes travaux qui ont permis de restaurer une surface totale de près de 7 ha sur ces sites à haute valeur écologique.

Grâce à l'ensemble de ces travaux, des espaces fleuris sont maintenus et développés, offrant à la fois le gîte et le couvert pour les pollinisateurs sauvages et bien d'autres espèces.

Partenaires financiers du projet LIFE Wild Bees



Budget 2024

254 778 €

Restauration du bocage

39 204 €

Restauration écologique d'habitats naturels
Hors ressources humaines



En savoir plus
sur le LIFE Wild Bees



De nouveaux jardins bourdonnants prêts à éclore

Dans le cadre du LIFE Wild Bees, 3 nouvelles collectivités bénéficient depuis 2024 de l'accompagnement du Parc pour la création d'espaces verts favorables aux pollinisateurs. Les communes de Bussière-Badil et Dournazac et la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus ont ainsi pu compter sur l'expertise d'une paysagiste pour définir leurs projets de « jardins bourdonnants » à travers 4 ateliers de co-construction, réunissant élus, bénévoles et habitants.



Parallèlement, le Parc a poursuivi l'accompagnement des communes déjà engagées dans ce programme. Suite aux ateliers participatifs de 2023, les premiers travaux ont débuté au printemps 2024. A Cussac, écoliers et bénévoles ont mis la main à la patte pour planter arbres fruitiers et vivaces, et une cabane en osier a été réalisée. A Chalais, plusieurs chantiers de plantations bénévoles ont également été organisés et un « jardin de curé » a vu le jour grâce à un chantier d'insertion. A Maisonnais-sur-Tardoire, une haie sèche a été créée et un chantier d'insertion a permis la création de parterres.

Les 6 projets se poursuivront en 2025, avec toujours comme objectif de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance des pollinisateurs.

Communes concernées

Cussac, Maisonnais-sur-Tardoire, Chalais, Bussière-Badil, Dournazac, Rilhac-Lastours

Budget 2024

34 800 €

Hors ressources humaines

A la moitié du chemin

L'année 2024 a marqué le mi-parcours du LIFE Wild Bees coordonné par le Parc naturel régional Périgord-Limousin. A cette occasion, un bilan des actions menées a été dressé à l'échelle des 5 Parcs engagés dans le projet.



Depuis son lancement, le projet a permis la restauration de 35,3 hectares d'habitats naturels et la plantation de 6557 mètres linéaires de haies. Par ailleurs, un large travail d'inventaire a été mené sur près de 75 sites afin de mieux connaître les abeilles sauvages présentes sur ces territoires. L'OPIE et l'INRAE ont assuré respectivement l'identification des espèces et l'analyse des données. Dans le même temps, 32 collectivités ont été accompagnées dans la mise en œuvre concrète de changement de pratiques favorables aux abeilles sauvages.

Enfin, 41 actions de sensibilisation ont été organisées depuis 2021. Parmi les outils développés, la pièce de théâtre « Pour une poignée de pollen » a été programmée lors des Rendez-vous de la biodiversité organisés par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble de ces actions se poursuivront en 2025, sous le pilotage du Parc dont le rôle est d'assurer une coopération efficace entre tous les acteurs du projet.

Budget total du projet LIFE

6 794 031 €

Hors ressources humaines



Action de sensibilisation

Saviez-vous qu'à l'époque des dinosaures les libellules pouvaient mesurer 70 cm d'envergure ? Voilà une anecdote que n'ont pas manqué de retenir les 17 participants à la 2^e rencontre des éducateurs au territoire, organisée à Chalais sur le thème des insectes (voir p.42).



Partenaires financiers du projet LIFE Wild Bees



Accompagner la transition des filières forestières et agricoles

Per far segre de novèus camins au monde de la forest e de l'agricultura



Le mot du Vice-président



Couvrant 44% du Parc, la forêt est à la croisée d'une multitude de préoccupations locales : économiques, environnementales, sociales... Pour aborder le sujet en tenant compte de cette pluralité, le Parc a donc un rôle essentiel de médiateur et de facilitateur d'échange entre les différents acteurs du territoire. En 2024, il a notamment poursuivi son travail d'accompagnement en faveur de gestions forestières durables, nécessaires au maintien de forêts saines et résilientes, capables de survivre aux effets du changement climatique, voire d'en limiter l'ampleur sur le territoire. Dans un même temps, le soutien à une agriculture durable et à une alimentation saine, locale et si possible bio, reste un axe fort de l'action du Parc, qui poursuit les mêmes objectifs.



Sébastien FISSOT

Vice-président de la Commission Forêt – Agriculture – Circuits courts



En 2024

22

Hectares de parcelles forestières expérimentales mises en place

3

Groupements forestiers récompensés par le concours des SylvoTrophées

3

Nouveaux producteurs laitiers bénéficiaires de la marque Valeurs Parc

5

Restaurants scolaires accompagnés par le biais de formations personnalisées

11

Rencontres entre élèves et producteurs locaux



Un concours pour valoriser les bonnes pratiques forestières

En octobre, le Parc a récompensé 3 groupements forestiers de Dordogne, dans le cadre du concours des SylvoTrophées qui distingue les propriétaires et gestionnaires engagés dans une gestion équilibrée de leurs forêts.

* Promouvoir une gestion équilibrée de la forêt

En Périgord-Limousin, les forêts sont au cœur des paysages et de l'économie locale. Elles sont notamment à l'origine près de 20% des emplois industriels du territoire. Ce sont aussi des milieux naturels qui abritent de nombreuses espèces. C'est pourquoi le Parc travaille depuis sa création avec les acteurs forestiers, afin de les accompagner dans la mise en œuvre d'une économie forestière durable et de valoriser les initiatives inspirantes. C'est dans ce dernier but que la 2^e édition locale des SylvoTrophées s'est tenue en octobre 2024.

Organisé tous les deux ans par l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) et les Parcs naturels régionaux du Massif central, les SylvoTrophées visent à récompenser localement des propriétaires et gestionnaires forestiers ayant géré leur forêt de manière équilibrée, avec une prise en compte des enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux.

Le concours valorise ainsi une gestion multifonctionnelle des forêts, permettant à la fois de produire du bois de qualité, de préserver la biodiversité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous. Seule une gestion forestière équilibrée et réfléchie permet de façonner une forêt apte à remplir ces rôles multiples. Par le biais

du concours des SylvoTrophées, la volonté des Parcs est donc de promouvoir ces pratiques auprès des propriétaires forestiers et du grand public.

* Les belles au bois d'Armand, lauréat 2024

Dans le cadre de l'édition 2023-2024 du concours, le Parc a récompensé le groupement forestier Les Belles au bois d'Armand ([Abjat-sur-Bandiât](#)) et son gestionnaire Frédéric Bernard. Le propriétaire, spécialiste de la sylviculture du chêne, fonctionne en binôme étroit avec son gestionnaire qui assure le marquage et les coupes. La propriété familiale se place dans le temps long, pour la production de bois d'œuvre dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux.

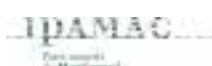
Pour assurer le maintien de la fertilité de la station, ils interviennent par une météo favorable et avec un minimum d'impact sur les sols grâce à l'emploi de petits engins et du travail manuel. Les coupes produisent du bois de chauffage utilisé localement. Les milieux naturels associés (vieux arbres des anciennes haies, zones humides) sont conservés et la diversification est favorisée dès que possible. De plus, les interventions forestières sont planifiées de sorte à respecter les chemins de randonnée qui bordent la propriété, afin de ne pas nuire aux autres usagers.

Les groupements forestiers de la Sapine ([Firbeix](#)) et de la Faye ([Mareuil-en-Périgord](#)) ont également été récompensés pour leurs engagements. Ils ont respectivement reçu le prix « Coup de cœur du jury » pour l'intégration des enjeux Natura 2000 et « Encouragements du jury » pour la conservation des vieux bois.

Partenaires financiers



Nouvelle-Aquitaine



Pour une gestion durable des petites forêts

A l'automne 2024, le Parc a édité une brochure destinée à valoriser le statut d'Association syndicale libre de Gestion forestière (ASLGF). Ce type d'organisation facilite les regroupements de propriétés petites ou morcelées et permet de faire appel collectivement à un professionnel de la gestion forestière (expert ou technicien). La plaquette publiée rappelle les avantages des ASLGF ainsi que les organismes qui peuvent accompagner leur création. Elle a été réalisée par une étudiante dans le cadre d'un stage tutoré par le Parc. Pour appuyer ses propos, cette dernière est allée à la rencontre des membres de l'ASLGF Forêt Agir Limousin qui regroupe aujourd'hui 27 propriétaires pour 343 ha de forêt. En démocratisant le statut d'ASLGF, le Parc espère favoriser une gestion durable des nombreuses parcelles du territoire détenues par des « petits propriétaires » n'ayant ni les moyens ni l'expertise nécessaire pour agir seuls.

Partenaires financiers



Consulter la brochure



Action de sensibilisation

Il n'y a pas que dans les forêts que les arbres jouent des rôles importants ! Ombrage, ornement, fraîcheur, les arbres ont toute leur place dans nos bourgs et nos hameaux. Pour aider les décideurs locaux à comprendre et mieux anticiper l'installation d'arbres dans vos villages, le Parc a organisé en octobre une session de formation dédiée aux élus et à leurs services. Bravant la pluie, une quinzaine de participants a fait le déplacement jusqu'à **Flavignac** pour découvrir les aménagements réalisés dans ce bourg (re-végétalisation, plantations, changement des revêtements...), avant un temps d'information en salle.



Expérimenter pour mieux s'adapter

Les travaux du projet « Résilience des forêts » se sont terminés au printemps 2024. Au travers de ce projet, 22 hectares de parcelles expérimentales forestières ont été mis en place chez deux propriétaires privés dont les boisements sont situés sur la commune de **Mareuil-en-Périgord**. L'objectif est de tester différents modes de gestion, afin d'apporter des solutions concrètes aux propriétaires de massifs forestiers dépérissants désireux de rendre leurs forêts plus résilientes face au changement climatique. Sur le site expérimental, 12 hectares de travaux ont été réalisés avec 5 itinéraires de travaux différents (enrichissements, plantations, etc.). 10 hectares de zones témoins ont été laissés sans intervention. Des suivis seront réalisés régulièrement dans le cadre d'un protocole national.

Afin de porter ce projet à la connaissance du plus grand nombre, le Parc a édité un guide détaillant les expérimentations mises en place et rappelant les recommandations générales pour une bonne prise en compte du changement climatique dans la gestion forestière.

Partenaires financiers



Guide « Vers des forêts résilientes au changement climatique »



Sieta te e minjam à la cantine

Le Parc a poursuivi ses actions en faveur d'une cuisine faite maison, locale et de saison dans les cantines, au travers de journées de rencontres et de formations. Une alimentation durable, c'est un engagement pour le territoire, son agriculture, la biodiversité et la santé des enfants.

* Des journées de travail fédératrices, pour une prise de conscience collective

Les changements de pratiques au sein des restaurants scolaires nécessitent un travail de sensibilisation et d'accompagnement sur le long terme. Afin de répondre aux questions et aux enjeux que cela soulève, le Parc a organisé en 2024 deux journées de rencontre pour les cuisiniers, en partenariat avec AgroBio Périgord et la Scic Nourrir l'Avenir. En mars une première session a porté sur l'équilibre des menus en conformité avec les attentes des différentes lois sur la restauration collective. En mai, le Parc a proposé un atelier cuisine sur la commune de Saint-Auvent autour de l'utilisation des légumineuses et la découverte de recettes « anti-gaspi ». Neuf cuisiniers du territoire ont participé à ces journées.

* Des formations personnalisées, au plus près des besoins de chacun

Afin de s'adapter au mieux aux besoins spécifiques des différentes cantines et de soutenir les communes souhaitant aller au-delà des attentes réglementaires sur l'alimentation locale, bio et de saison, le Parc propose également des sessions d'accompagnement individualisées. Entre 2022 et 2023, quatre communes de Dordogne avaient ainsi accueilli un cuisinier formateur pendant une semaine,

grâce aux financements du Parc. En 2024, une nutritionniste a été mandatée pour accompagner trois de ces communes dans l'élaboration de leurs menus, pendant trois mois. Dans le même temps, en Haute-Vienne, les communes de **Saint-Auvent** et de **Rochechouart** ont à leur tour bénéficié de l'accompagnement personnalisé d'un cuisinier formateur. L'occasion de découvrir des recettes, des techniques anti-gaspi et des astuces de cuisine pour éloigner certains produits ultra-transformés des assiettes des enfants, comme par exemple une mayonnaise maison avec du lait. L'année a également été marquée par l'obtention du label Ecocert « En Cuisine » pour la commune de **Chalais**, accompagnée par le Parc en 2022.

* Un accompagnement des élus, pour une démarche globale

La réussite des transitions alimentaires dans les cantines municipales passe par l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés. Aussi, le Parc est au côté des élus en charge de la restauration collective pour les accompagner sur les aspects réglementaires, la prise en main des outils de télédéclaration et les dispositifs d'aides disponibles. Le Parc a notamment proposé aux élus une journée d'accompagnement et de prise en main de la plateforme *Ma Cantine*.

Sollicité chaque année par de nouvelles communes, le Parc poursuivra son accompagnement dans les années à venir, afin d'œuvrer à son échelle à une meilleure santé des habitants et de soutenir une agriculture locale et respectueuse de la biodiversité.

Partenaire financier



Budget 2024

12 700 €

Hors ressources humaines



Projet Alimentaire de Territoire
du Parc naturel régional Périgord-Limousin



Trois nouveaux ambassadeurs pour le Parc Périgord-Limousin

En mai, 3 nouvelles entreprises agricoles ont rejoint le réseau de la marque Valeurs Parc naturel régional Périgord-Limousin, faisant ainsi entrer une gamme de fromages au lait de chèvre et de brebis au catalogue. L'attribution de la marque à La chèvrerie de Peytavigne, Anne Paraud et La ferme de Puy Faucon, valorise l'engagement de ces producteurs pour un développement durable de leur territoire, conciliant économie, préservation des patrimoines et épanouissement humain. Leur entrée dans le réseau des bénéficiaires de la marque fait suite à l'ouverture, en 2023, d'un nouveau cahier des charges pour les produits laitiers.

Marque collective attribuée par les Parcs naturels régionaux sur la base d'une démarche contractuelle, « Valeurs Parc Naturel Régional » est attribuée aux professionnels des territoires Parc qui le souhaitent et qui satisfont le niveau d'exigence requis. Actuellement, en Périgord-Limousin, la marque peut être attribuée à certaines catégories d'entreprises agricoles, à des professionnels qui travaillent le châtaignier et à des hébergements touristiques.

Communes concernées

Les Cars, Rilhac-Lastours, Champsac

Partenaire financier



Publication



Voyage d'étude : Agritourisme innovant pour un public familial

En partenariat avec le réseau « Bienvenue à la ferme » de Dordogne, le Parc a proposé aux membres du réseau « Valeurs Parc naturel régional » une journée d'échanges et de découverte des visites innovantes proposées par les fermes du département. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder une problématique commune à ces différentes structures éloignées des grands pôles touristiques : attirer et occuper des familles sur le territoire en leur proposant une offre touristique suffisamment complète : restauration, activités, événements, visites... Ainsi les participants ont pu découvrir le sentier ludique imaginé par une apicultrice sur son exploitation. Sur le thème des abeilles et des pollinisateurs, cette balade parsemée de créations artistiques s'adresse plus particulièrement au jeune public. Les participants ont également expérimenté un *Escape Game* à la ferme et échangé sur les points forts ou faibles de leurs aménagements respectifs afin de bâtir de nouveaux projets.

Partenaire financier



Budget 2024

200 €

Hors ressources humaines



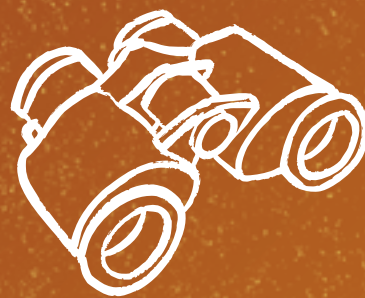
Action de sensibilisation

Sourires aux lèvres, les élèves de grande section à CE1 de l'école de Pageas sont partis à la rencontre de Sophie et Elie, maraîchers et éleveurs de brebis sur leur commune, dans le cadre du programme des Explorateurs du Parc (voir p.43). L'occasion de goûter quelques légumes oubliés !



Encourager le développement d'un tourisme durable

Balhar de l'eslanç a un torisme durable



Le mot du Vice-président

“

En 2024, le Parc a poursuivi son engagement pour un tourisme durable, véritable levier pour soutenir le développement local du Périgord-Limousin dans le respect de ses richesses naturelles, culturelles et paysagères. À la croisée des chemins entre préservation et accueil, nos missions complètent celles des offices de tourisme en mettant l'accent sur l'accompagnement et la qualification des acteurs pour une gestion responsable du territoire. Notre participation au dispositif régional « J'adopte la parc attitude », aux côtés d'autres Parcs, témoigne de notre volonté d'encourager le développement des sports de nature et d'accompagner les événements sportifs de manière éco-responsable.



Julien MARIÉ

Vice-président en charge de la Commission Tourisme durable



En 2024

9

Artistes missionnés pour valoriser l'itinéraire de la Grande Boucle du Parc

4

Rencontres de réseau organisées pour les professionnels des offices de tourisme

2

Manifestations sportives accompagnées pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

1

Projet pour développer l'offre de randonnée itinérante accessible aux personnes en situation de handicap



Sports de nature et préservation des milieux

Dans le cadre du dispositif «J'adopte la parc attitude», impulsé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc a accompagné deux manifestations sportives du territoire dans la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

* Une démarche portée au niveau régional

Depuis 2019, les Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine, la Région et le réseau inter-Parcs du Massif central pilotent une démarche collective en réponse à la diversité des activités de pleine nature, à l'engouement général qu'elles suscitent et à leurs atouts et contraintes pour les milieux naturels et les territoires. Avec cette démarche concertée, les 5 Parcs de Nouvelle-Aquitaine et la Région souhaitent accompagner les acteurs socioprofessionnels des sports de nature afin de structurer l'offre et de favoriser un développement de ces pratiques qui soit en cohérence avec la préservation des milieux et la conciliation des usages.

Les Parcs travaillent donc avec les organisateurs de manifestations «sport de nature» avec pour objectif de réduire les pressions sur les milieux naturels et sensibiliser les sportifs sur la non-diffusion des parcsours ; la prévention des risques ; la limitation des traces et des déchets, le respect des espaces naturels ou encore le partage des lieux de pratiques. Au travers de cet accompagnement, les organisateurs volontaires sont invités à acquérir une compréhension approfondie des enjeux écologiques et fonciers liés aux sites parcourus durant la manifestation, à analyser les impacts de l'événement et à déterminer les actions nécessaires pour les atténuer.

Pour assurer le succès de cette démarche, la Région et les Parcs collaborent avec les organisations

sportives locales (comités départementaux et ligues régionales) afin d'amorcer des changements de comportements lors des événements sportifs dans les Parcs naturels régionaux. Après plusieurs réunions et échanges, des conventions «sport de nature» ont été signées pour la période 2023-2028, faisant des Parcs un lieu d'expérimentation pour les sports en pleine nature.

* L'Athlé forme tour et le Trail du PNR Périgord-Limousin, premiers bénéficiaires du dispositif

Après un temps de structuration de la démarche, les premiers accompagnements du Parc ont débuté à l'automne 2024. Le Club d'athlétisme de Saint-Junien a ainsi été accompagné pour l'organisation de L'Athlé forme tour patrimoine, programmé en septembre sur la commune de Rochechouart. Au travers de la charte signée entre le Parc et l'organisateur, le club s'est notamment engagé à prendre en compte les caractéristiques environnementales pour l'aménagement temporaire du site et des tracés, à prévoir de la vaisselle réutilisable ou compostable, à organiser le tri des déchets et à diffuser le bilan de la démarche écoresponsable de la manifestation.

Le mois suivant, c'est la commune de Bussière-Galant qui est à son tour entrée dans le dispositif, à l'occasion du traditionnel Trail du PNR Périgord-Limousin. Les deux organisateurs ont pu bénéficier des malles éco-événement mise à disposition par le Parc (fléchage, chasubles de sécurité, bâches, banderoles...) et d'outils de communication (vidéos et dépliant) pour informer les participants des bonnes pratiques en milieux naturels.

Communes concernées

Rochechouart, Bussière-Galant, Saint-Nicolas-de-Courbefy, Saint-Priest-les-Fougères, Saint-Pierre-de-Frugie, Ladignac-le-Long

Partenaire financier



Budget 2024

678 €

Hors ressources humaines

Pour une itinérance accessible

Le Parc s'est engagé dans le projet de « création de nouvelles offres de séjours » coordonné par l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), afin de construire une offre de randonnée itinérante accessible aux personnes en situation de handicap sur le tracé de la Grande Boucle du Parc (voir p.54). Ce projet entre dans le cadre de la valorisation de cet itinéraire imaginé par le Parc et inauguré en 2019.

L'objectif est de disposer d'un diagnostic de praticabilité de terrain et d'accessibilité de services, afin d'identifier les manques et le degré d'accessibilité et ainsi déterminer les besoins en aménagements et en équipements pour augmenter l'accessibilité de cette itinérance. Le diagnostic en cours porte sur les 4 grands types de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) et est mené sur le tronçon **Champagnac-la-Rivière - La Coquille**, soit un itinéraire d'environ 40 km.



Permettant une découverte des richesses culturelles et paysagères locales, la Grande Boucle du Parc fait également l'objet d'un projet de valorisation par l'art.
→ voir p.39

Partenaires financiers



Etude de la fréquentation touristique

Afin de mieux connaître la fréquentation touristique de son territoire, le Parc dispose depuis 2023 d'un accès aux données de Flux vision d'Orange. Cet outil permet de bénéficier d'indicateurs statistiques de fréquentation, à partir d'informations issues du réseau mobile, dans le respect de la protection des données. Nombre de nuitées par période, volume et typologies de clientèle, provenance des touristes français et étrangers... peuvent ainsi être analysés pour orienter les décisions.

Partenaire financier



Budget 2024

1 000 €

Hors ressources humaines

Evolutions des nuitées françaises



Relance des rencontres du tourisme

Répondant à une demande des offices de tourisme (OT) du territoire, le Parc a relancé les rencontres du réseau inter-rompues depuis 4 ans, afin de permettre aux acteurs du secteur de se retrouver mais aussi de découvrir l'offre touristique du territoire et les services du Parc en matière d'accompagnement. Un « P'tit déjeuner des OT » a ainsi été organisé à **Saint-Pierre-de-Frugie** dès le mois de janvier. Les agents des 8 offices de tourisme du territoire et de leurs bureaux d'information touristique ainsi que les représentants des structures départementales du tourisme y ont été conviés. Cette matinée placée sous le signe de la convivialité a permis la construction collective d'un nouveau programme de rencontres annuelles.

A la suite de cela, le Parc a donc programmé 3 temps d'échanges supplémentaires. En avril, c'est à **Thiviers** et **Saint-Jean-de-Côle** que les acteurs touristiques se sont réunis pour une journée « éductour » dédiée à l'itinérance vélo (flow vélo, label accueil vélo). Cette rencontre a également été l'occasion d'organiser la traditionnelle bourse aux dépliants du Parc. La journée du 17 septembre, qui s'est tenue à **Rochechouart**, a elle été consacrée aux sports de nature et à la présentation du dispositif « J'adopte la parc attitude » (voir p.24). Enfin, une journée dédiée à la marque Valeurs Parcs a été proposée en novembre bien qu'annulée faute de participants. Fort de leur succès, le P'tit déjeuner des OT et la journée « éductour » devraient être reconduits chaque année.

Partenaire financier



Budget 2024

100 €

Hors ressources humaines



Favoriser un urbanisme raisonné

Butir per un urbanisme rasonable



Le mot du Vice-président

“

Adjoint de Gilbert Chabaud, les membres du bureau m'ont jugé digne de le remplacer suite à sa tragique disparition. Exemple dans la gestion des espaces publics, la participation citoyenne et la revitalisation de sa commune rurale, il a initié de nombreux projets que je pense important de poursuivre. Une mission d'étude en Autriche fut révélatrice sur la place que les paysages doivent avoir dans le développement local, l'adaptation aux changements climatiques et plus généralement la préservation de la biodiversité. Soigner son cadre de vie est la base de nos actions. Cela passe par une meilleure compréhension des enjeux paysagers et patrimoniaux locaux et par notre capacité d'adaptation indispensable face aux enjeux climatiques et sociétaux.



Jean LE GOFF

Vice-président en charge de la
Commission Urbanisme – Patrimoine –
Paysage



En 2024

30

Participants à la formation technique
« Patrimoine & Biodiversité »

6

Parcs du Massif central engagés dans une réflexion commune sur l'habitabilité

4

Sorties terrain avec les élus locaux, pour sensibiliser aux enjeux paysagers

3

Avis rendus sur des projets de publicité extérieure

2

Projets d'urbanisme locaux nourris par le regard d'étudiants du supérieur



Quand des étudiant.e.s imaginent l'avenir des communes du territoire

A l'initiative du Parc, les communes de Flavignac et Saint-Pierre-de-Frugie ont toutes deux reçu la visite d'étudiants du supérieur, venus poser un regard neuf sur l'avenir de ces deux territoires ruraux. Pour les mairies, ces «ateliers hors les murs» ont été l'occasion de nourrir les réflexions en cours en matière d'urbanisme.

* Imaginer l'avenir nourricier d'un village

A Saint-Pierre-de-Frugie, les étudiants de l'Uni-LaSalle de Rouen et de l'Ecole d'Architecture des Jardins de Paris, sont venus passer une semaine afin de travailler dans le cadre du plan de paysage nourricier communal. Ces ateliers faisaient suite à la venue d'étudiants de l'Ecole nationale d'architecture de Nancy (2016) et de Val de Seine et Diderot (2018).

Durant une semaine ils ont pu arpenter à pied et vélo la commune et des projets proches, rencontrer des habitants, passer du temps avec les élus de la commune, comprendre les enjeux des transitions sur un territoire rural via des intervenants. Toutes les visites effectuées et les rencontres passées se sont déroulées sur les notions d'agro-écologie, permaculture, adaptation et atténuation au changement climatique, projet alimentaire territorial, circuit-court, alimentation et santé. Les étudiants ont notamment mangé au restaurant de la commune et ont pu prendre pleinement conscience des enjeux d'une alimentation locale et saine.

Suite à cette visite, les étudiants feront des propositions d'aménagement concrètes et réalisables par la collectivité. Ils ont présenté un premier rendu de diagnostic la veille de leur départ devant les élus et les habitants rencontrés au cours de leur visite. Les restitutions finales sont attendues pour le premier semestre 2025. La force et l'originalité de cette démarche, est due au fait que les étudiants ont pu apporter des regards différents et complémentaires

grâce à leurs formations et à leurs expériences personnelles et que l'atelier s'inscrit dans un plan de paysage autour de l'autonomie alimentaire locale.

* Penser l'éco-réhabilitation d'un îlot urbain

A Flavignac, c'est la pluridisciplinarité des étudiants mobilisés qui fait l'originalité de l'exercice. Durant l'année universitaire 2024-2025, une soixantaine d'étudiants, issus de 6 formations distinctes participeront aux réflexions autour de l'éco-réhabilitation d'un îlot urbain situé dans le centre historique du bourg.

En septembre, les premiers étudiants à être intervenus sont les Master 2 «Ambiances et Confort, Conception Architecturale et Urbaine» de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux. Durant 2 jours, ils ont établi un diagnostic des lieux à différentes échelles (commune, bourg et îlot) et mené des entretiens auprès des habitants afin de nourrir leurs esquisses à présenter en 2025. En novembre, ce sont les apprentis de l'IUT Réhabilitation des Performances Environnementales des bâtiments (Egletons) qui sont venus, tandis qu'en décembre des relevés thermiques ont été réalisés par les étudiants de génie civil de l'Ecole d'Ingénieurs de Limoges. Le Campus régional du patrimoine bâti est la structure régionale qui rassemble les différents partenaires à l'œuvre pour ce projet.

Ces ateliers offrent aux étudiants un lieu de réflexions et permettent aux territoires de relever les défis environnementaux et sociétaux actuels. S'ils ont été différents dans la commande et la réalisation, ils ont tous deux bénéficié d'une bourse de la Fédération des Parcs et seront valorisés par des films «Inventer demain» qui seront disponibles en 2025.

Partenaires financiers



Budget

5 200 €

Hors ressources humaines

Avis sur les documents d'urbanisme

En 2024, le Parc a travaillé sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) **Périgord Nontronnais** et a participé aux ateliers de construction du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de **Charente e Limousin**. Il a également émis un avis consultatif sur le règlement local de publicité de **Saint-Junien**, document d'urbanisme élaboré à l'initiative du maire et approuvé par délibération du conseil municipal.

Par ailleurs, suite au transfert de compétences de la publicité extérieure au profit des maires, entré en vigueur 1^{er} janvier 2024, la commune de **Rochechouart** a choisi de solliciter l'avis du Parc pour tous les projets d'enseignes du centre bourg. En 2024, 3 avis ont été rendus.

Enfin, le Parc a également rendu un avis consultatif sur certains permis de construire des communautés de communes **Dronne et Belle** et **Porte Océane du Limousin**.

💡 *Ce qu'il faut savoir !*

En vertu du code de l'environnement, les documents d'urbanismes des collectivités adhérentes d'un Parc naturel régional se doivent d'être compatibles avec la Charte du Parc en question, qui leur est supérieure dans la hiérarchie des normes. En Périgord-Limousin, le Parc est donc régulièrement sollicité pour donner un avis sur les documents d'urbanisme du territoire, en tant que personne publique associée. Celui-ci est rédigé grâce à un travail transversal de toutes les missions concernées au Parc. Afin d'émettre un avis le plus favorable possible, il est souhaitable que le Parc soit associé en amont. Le Parc peut également contribuer à définir le zonage ou le règlement.



Interroger les habitants sur leur cadre de vie

Suite à l'acquisition par la commune de **Champagnac-la-Rivière** de parcelles dans le hameau de La Boissonie, cette dernière a demandé au Parc de lui proposer un accompagnement mettant les habitants au cœur du processus de choix d'usages et d'aménagements.

Quatre ateliers sur site ont donc été animés par le Parc, auxquels seuls les habitants du hameau ont été conviés afin d'avoir une vraie appropriation des projets. Ces temps d'échanges ont permis à la commune d'imaginer les aménagements différemment que ce qui était présupposé, pour envisager à terme un lieu de rencontre et de partage.

De cette dynamique est née le souhait d'accueillir en résidence « SuperRural », un groupement de prestataires mobilisés dans le cadre d'un travail sur l'habitabilité porté par 6 Parcs du réseau IPAMAC (Inter-Parcs du Massif central). L'objectif est de poursuivre le travail engagé sur le cadre de vie et mieux comprendre ce que les habitants plébiscitent ou rejettent sur le territoire. La commune a été choisie pour participer au projet, impliquant sa participation aux résidences organisées dans les 6 Parcs. A Champagnac-la-Rivière la résidence se déroulera en avril 2025.





Les élu.e.s en selle pour appréhender le paysage autrement

Afin de former les élus locaux aux enjeux paysagers, le Parc a organisé 4 sorties terrain à la découverte des spécificités géologiques, patrimoniales et agricoles du territoire. Le travail d'acquisition de connaissances et de réflexion mené à l'occasion de ces excursions permettra de nourrir la Charte 2026-2041 du Parc (voir p.46).

* A la découverte des spécificités paysagères locales

A travers les sorties proposées, le Parc a souhaité permettre aux élus de travailler sur les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) qui seront annexés au projet de la Charte du Parc 2026-2041. Différents formats ont été proposés, en bus et à vélo, afin de travailler à des échelles spatio-temporelles variées. L'organisation des parcours a été établie de sorte à mettre en avant la spécificité du territoire et d'être au contact entre deux ensembles différents, le Massif central, relique de la Chaîne hercynienne, et le Bassin aquitain, ancien domaine à sédimentation marine et continentale au Méso-Cénozoïque. Les parcours ont permis de comprendre le fonctionnement des 4 unités paysagères du territoire, et d'appréhender les effets mosaïques de nos paysages. Ces déplacements ont mis en avant les impacts de la gestion des milieux par les Hommes sur les paysages, lors de rencontres avec des professionnels ou via des lectures paysagères. Les réflexions ont été menées dans un objectif prospectif afin de savoir quels paysages de demain nous souhaitons construire aujourd'hui.

* Le paysage, à la croisée de nombreux enjeux

Le premier circuit en bus s'est déroulé en limite de l'unité paysagère du bocage limousin et du massif des feuillardiens. A cette occasion, un temps d'ap-

propriation du vocabulaire lié au paysage a été proposé aux élus participants, afin de partager un socle commun de compréhension des enjeux. Par la suite, de nombreuses thématiques ont été abordées le long du parcours : la gestion forestière, les énergies renouvelables, le passé archéologique, la gestion des points de vue ou encore la place de l'arbre.

Le second circuit a permis de parler du contact entre les roches cristallines et sédimentaires et de voir les différences architecturales liées aux composantes naturelles des sous-sols, de travailler sur la richesse patrimoniale, la culture occitane, les différents finages anciens et actuels et les évolutions paysagères depuis le XIX^e siècle.

Au mois de juin c'est en vélo électrique que les élus ont poursuivi leurs réflexions autour du massif boisé de **Les Cars**, avec une incursion dans le bocage proche de **Flavignac**. Cette journée a été riche en débats sur la place des énergies renouvelables, le mitage, la réhabilitation du bâtiment, l'insertion paysagère des bâtis agricoles ou non, la gestion sylvicole et la gestion des milieux agricoles.

Que ce soit en bus ou à vélo, un même fil rouge a animé les débats de ces 4 journées : « Comment se projeter dans nos territoires demain, dans un monde avec peu / sans pétrole, avec des possibilités de mobilités différentes, des souhaits sociétaux de reconnexion à la nature et/ou d'intégration dans la société connectée, des besoins et des choix d'habiter nouveaux ? » Dit autrement, ce sont les paysages des transitions qui ont été abordés.

Ce travail se poursuivra en 2025 par le biais de balades apprenantes et de lectures de paysages actives (dessin, photo) proposées aux élus et aux habitants.

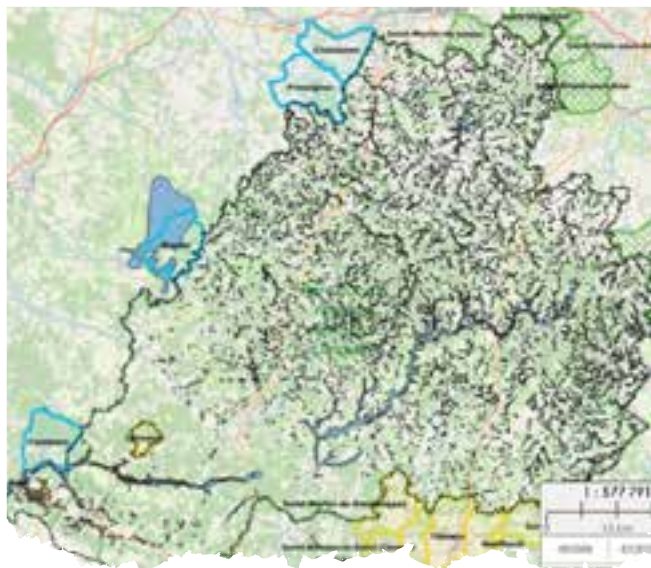
Partenaires financiers



Budget 2024

8 000 €

Hors ressources humaines



La cartographie au service des projets du Parc

En 2024, le Parc s'est doté d'un outil propre à la diffusion de cartes, via une plateforme LizMap alimentée en interne. Les projets cartographiques sont un appui précieux à la réalisation de missions structurantes telles que celles menées par la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides-Étangs ou encore l'écriture de la Charte 2026-2041 et le travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'observatoire du territoire, dont l'un des rôles est de permettre la diffusion des connaissances auprès des partenaires. Ainsi, l'observatoire a récemment élaboré des cartes et des analyses venues alimenter le travail de diagnostic du territoire (voir p.48) et des cartographies utiles aux ateliers des universités d'été du Parc. Dans le cadre du programme «Ma Commune la Nuit», il a également fourni des outils utilisés pour la concertation autour de l'éclairage public.



Site cartographique du
Parc naturel régional
Pégord-Limousin

Quand les collégien.ne.s mêlent art et paysage

Le Parc a poursuivi son accompagnement de la classe à horaires aménagés arts plastiques («CHAAP») du Collège Pierre Desproges de Châlus. En effet, la thématique retenue par l'enseignant étant l'Homme et le Paysage, le Parc est en mesure d'apporter son expertise lors d'ateliers en classe ou lors de sorties sur le terrain.

Le travail initié en 2022-2023 était destiné à imaginer de nouveaux aménagements pour le parc communal. Il s'est finalisé en mars 2024 avec la présentation aux élus des différents projets. Deux d'entre eux ont été retenus par la municipalité pour être réalisés : un projet d'observatoire et un projet de scène musicale. En avril, les élus de la commission «Urbanisme, Paysage & Patrimoine» ont rencontré les élèves de la classe CHAAP, afin de faire un tour d'horizon des activités pédagogiques et des projets autour de l'Art et du Paysage menés durant l'année scolaire.

Le travail s'est poursuivi à la rentrée, avec l'organisation de lectures de paysage en septembre/octobre. Ces animations co-animées par le Parc et la Maison de l'Architecture du Limousin, se sont appuyées sur un travail de lecture de cartes réalisé précédemment en classe et ont permis la réalisation de croquis sur le terrain.

En décembre 2024, la signature d'une convention entre le collège et le Parc a permis d'officialiser cette collaboration fructueuse et d'assurer sa pérennité pour les années à venir.



Action de sensibilisation

Les nuages n'ont pas découragé les touristes et habitants du Pégord-Limousin venus nombreux à la découverte des paysages bocagers du nord du Parc. Pendant une 1h30, les 18 participants ont cheminé en bonne compagnie, faisant halte pour parler du bâti, des paysages et de la culture locale, si prégnante sur ce territoire. Une animation gratuite proposée dans le cadre des Rendez-vous du Parc 2024 (voir p.43).



Formation biodiversité & patrimoine

Le Parc et ses partenaires ont proposé une formation inédite à destination des élus et des professionnels autour des enjeux de prise en compte de la biodiversité dans le bâti ancien.

* Favoriser une prise de conscience

Les sites patrimoniaux abritent en effet une grande diversité d'espèces qui nécessite des aménagements spécifiques, à prendre en compte lors des travaux de restauration. Afin d'assurer la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets de rénovation et de renforcer les capacités des acteurs locaux à mettre en place des solutions concrètes et durables, le Parc a souhaité créer une formation inédite mettant en lumière les liens étroits qui existent entre patrimoine et biodiversité.

Au cours de la journée, plusieurs exemples ont été présentés afin d'illustrer le lien entre biodiversité et bâti. Une présentation du site historique et archéologique de **Les Cars**, qui accueillait la première édition de cette formation, a notamment été proposée par Patrice Conte (DRAC, Service Régional de l'Archéologie). Ce lieu a fait l'objet de nombreuses fouilles et restaurations depuis les années 1970, avec une attention particulière portée à la biodiversité qu'il abritait et en particulier aux chauves-souris. Par la suite, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), porteur du Plan Régional d'Action des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine, a présenté les différentes espèces de chiroptères présentes sur le territoire, et les actions menées par l'association pour leur préservation. La Ligue de Protection des Oiseaux Limousin (LPO) a pour sa part mis l'accent sur d'autres espèces à enjeux, telles que les hirondelles, les martinets, les rapaces nocturnes, et les petits oiseaux urbains.

* Donner des clefs

Au-delà de la démarche de sensibilisation, le Parc et ses partenaires ont tenu à proposer un accompagnement concret aux participants, en leur offrant contacts, solutions pratiques et ressources de financement pour soutenir les initiatives vertueuses.

Les différents organisateurs ont insisté sur l'importance d'intégrer les enjeux de biodiversité dès les premières étapes des projets de réhabilitation du patrimoine bâti, notamment lors des travaux de rénovations énergétiques ou de mise en conformité avec les normes modernes. Le GMHL a donc invité les participants à prendre contact pour bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé.

Différents dispositifs d'aides ont également été présentés, tel que le dispositif régional « Nature et Transitions » qui soutient les projets intégrant la biodiversité dans la rénovation du patrimoine bâti, et le nouveau fonds d'aides de la Fondation du Patrimoine destiné à financer de tels projets avec le soutien de la région.

Cette journée de formation, construite en partenariat avec le GMHL et la LPO Limousin, est venue répondre de façon transversale aux différentes missions du Parc : sensibilisation des publics, préservation des patrimoines naturels et culturels, accompagnement des acteurs locaux ou encore renforcement des partenariats.

Avec une trentaine de participants d'horizon divers, cette journée a démontré sa pertinence pour répondre à des enjeux actuels. Le Parc a donc d'ores et déjà décidé de programmer une journée identique en Dordogne, courant 2025.

Partenaire financier



Budget 2024

500 €

Hors ressources humaines



▲
Ressources
documentaires à
télécharger

Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, le Parc a co-organisé un temps de découverte du moulin du Touroulet à **Chalais**, en lien avec le collectif le Cocon des Canailles qui vit sur place et anime le lieu. 80 personnes ont été accueillies pour découvrir l'histoire meunière du territoire et visiter le site qui possède encore ses machines de production. L'occasion pour le collectif d'expliquer sa démarche pour refaire vivre ce lieu en valorisant ses richesses naturelles et patrimoniales.

En fin d'après-midi, le Parc a financé la représentation d'un spectacle familial présentée par la compagnie L'escargot dans les orties. « Le fils du Grand méchant loup », pièce à la fois drôle et poétique, a rencontré un vif succès. La journée s'est terminée de façon gourmande par un repas partagé au moulin.

Le succès de cette journée a démontré l'intérêt de la population pour son histoire et ses patrimoines, et son attachement aux initiatives portées par des acteurs locaux.

Communes concernées

Moulin du Touroulet, Chalais

Partenaire financier



Budget 2024

1 073 €

Hors ressources humaines



Formation « accueillir et mener un groupe lors d'une animation »

Depuis fin 2023, le Parc organise des journées de formation à destination des acteurs du territoire désireux d'améliorer leur animation de groupes. Gratuite, cette formation a été dispensée deux fois en 2024 permettant de former 15 personnes membres d'associations locales ou d'offices de tourisme. Elle est destinée à toute personne amenée à conduire une animation (visite commentée, atelier...) et ayant envie de se former ou de se remettre à niveau sur la création de son discours et sur la manière de mener une animation. Les profils visés sont nombreux : propriétaires et gestionnaires de sites accueillant du public, associations faisant découvrir le territoire, personnels de sites ou d'offices de tourisme, propriétaires privés...

Menée par deux agents du Parc, guides conférencières, cette formation a également été proposée en interne aux salariés de la structure. Une piqûre de rappel pour certains, une découverte pour d'autres.



Publication

◀ Posters et cartes postales



Candidature au label Pays d'art et d'histoire : la fin d'un projet

Le Parc a été contraint de renoncer à aller au bout de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, mettant fin à près de 8 années de travail collectif pour l'obtention de ce label attribué par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Dans le cadre de sa candidature, le Parc avait réalisé un inventaire du patrimoine en 2018-2021, soutenu financièrement et scientifiquement par la Région Nouvelle-Aquitaine, et pour partie mené auprès des collectivités et associations locales. Après plusieurs années de montage et de rédaction du projet, le dossier avait été présenté en 2022. Le jury ayant émis une demande de précisions sur la future gouvernance, le Parc a rencontré à nouveau les collectivités partenaires. A cette occasion, le désengagement financier de deux communautés de communes a conduit à la nécessité d'une révision complète de la candidature. Après deux années de réflexion, le Parc a finalement décidé de ne pas présenter de nouveau dossier.

Accompagner la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

Per de novas energias e se far a d'un climat desvirat



Le mot de la Vice-présidente



L'année 2024 a été marquée par des réorientations stratégiques. Après avoir contribué à la montée en compétence du territoire sur les questions énergétiques, le Parc laisse désormais la main aux Communautés de communes via leurs Plans climat air et énergie territoriaux. Il recentre ainsi son action énergie sur la réduction de la pollution lumineuse et sur la rédaction d'avis consultatifs sur les projets locaux d'énergies renouvelables.

L'année 2024 marque également le lancement de la mission adaptation au changement climatique afin d'accompagner le territoire à se préparer à une France à +4°C ! Une chargée de mission a été recrutée au printemps, un séminaire de rentrée organisé à l'automne et un diagnostic de vulnérabilité lancé en décembre.



Colette LANGEADE

Vice-présidente en charge de la Commission Transition énergétique – Adaptation du territoire au changement climatique



En 2024

22

Élus impliqués dans une commission dédiée

6

Avis consultatifs et 8 notes techniques émis pour des projets photovoltaïques au sol

7

Ateliers pour l'élaboration d'une charte des énergies renouvelables

21

Communes accompagnées dans leurs candidatures au label « Villes et villages étoilés »

1

Séminaire de rentrée dédié à l'adaptation au changement climatique



Vers une transition énergétique concertée

Afin de définir un cadre commun au développement des énergies renouvelables (ENR) sur le territoire du Parc, élus locaux et partenaires se sont engagés dans la rédaction d'une charte spécifique, nourrie par de nombreux ateliers de travail.

* Enjeux liés aux énergies renouvelables

Face à l'urgence climatique et aux objectifs énergétiques nationaux, les communes sont de plus en plus sollicitées pour promouvoir les ENR sur leur territoire : création de Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR), multiplication des projets d'installation...

Dans ce contexte, le Parc a décidé d'élaborer une charte spécifique aux ENR. L'objectif était notamment d'aboutir à la rédaction d'un document d'aide à la décision, mobilisable par le Parc lorsqu'il est amené à formuler un avis sur un projet de développement des énergies renouvelables sur son territoire (voir p.35). Cette initiative s'inspire de démarches similaires entreprises par les Parcs en France.

Les enjeux de ce travail sont multiples : préserver la biodiversité et les paysages du Périgord-Limousin, limiter le changement climatique grâce au développement d'énergies non-fossiles, mais aussi impliquer les acteurs locaux. Cette charte devrait définir les conditions d'acceptabilité d'un projet au regard de ces enjeux. Elle a donc pour but de préciser les conditions selon lesquelles le Parc pourra -ou non- émettre un avis consultatif positif.

* Phases clés et déroulement du projet

Le travail d'un document de projet de Charte accompagné par CIRENA qui fait l'objet d'une concertation au sein de la gouvernance du Parc.

Une vingtaine d'élus locaux, délégués au Parc, se sont portés volontaires pour mener à bien cette démarche, accompagnés des chargées de mission PCAET (plan climat-air-énergie territorial) des communautés de communes et de leurs élus référents, ainsi que des représentants de l'Etat, de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Le groupe de travail ainsi constitué s'est réuni à 7 reprises, d'avril à novembre 2024.

En avril, un premier atelier a permis de présenter les modalités de travail, les enjeux énergétiques et le panel des ENR existantes (bois-énergie, éolien, photovoltaïsme, hydroélectricité, méthanisation...). En mai, le rôle des collectivités dans les projets de développement ENR a été rappelé avant que les participants ne prennent part à différents ateliers de réflexion sur les attendus de la charte. Par la suite, les rencontres de juin et juillet ont été consacrées à la structuration du document et aux premières étapes de rédaction. A la rentrée, les participants se sont retrouvés autour de l'échelle de production d'énergie (équilibre ou excédentaire pour de la réciprocité). Un travail sur les aspects de développement de chaque ENR sur le territoire a également été réalisé. Le travail s'est poursuivi à **Jumilhac-le-Grand** en octobre, avant un dernier atelier à **Saint-Priest-les-Fougères** pour finaliser le document.

Ce projet a bénéficié de l'accompagnement de CIRENA, une association régionale experte dans le domaine des ENR, ainsi que du soutien des Générateurs, un réseau de conseillers spécialisés cofinancé par l'ADEME et la Région. Ce double appui a permis de renforcer les compétences des élus et de garantir un débat éclairé sur les enjeux et les contraintes du développement des ENR.

Partenaires financiers



Budget du projet

678 €

Hors ressources humaines

Avis sur les projets d'énergie renouvelable

En 2024, le Parc a émis 6 avis et 6 recommandations sur des projets de production d'énergie renouvelable (ENR).

Ce qu'il faut savoir !

Le Parc est régulièrement sollicité par les services de l'Etat pour émettre des avis dit « consultatifs » sur les projets ENR à l'étude sur son territoire. La formulation de ces avis nécessite un arbitrage bénéfice-risque minutieux et des connaissances approfondies. L'équipe technique du Parc apporte ainsi son expertise sur des domaines spécifiques : biodiversité, zones humides, forêts, urbanisme, énergie... Suite à l'avis formulé par le Parc, la décision finale revient au Préfet.

Le Parc élabore également le plus en amont possible des projets, des porter à connaissance à destination des développeurs afin de faire connaître les sensibilités, contraintes réglementaires et éventuelles servitudes existantes.



Action de sensibilisation

Enfants et parents, ce soir-là ils étaient une quinzaine à admirer les photos d'animaux nocturnes que leur présentait Aurélien, animateur nature à la Soupape Sauvage. Les plus courageux avaient planté leur tente parmi les noyers de Christian, l'hôte de la soirée. Puis, à l'heure dite, pas à pas, tous ont avancé dans la nuit noire, espérant observer chauves-souris, crapauds, insectes... Une soirée riche en émotion qui a permis à chacun d'apprivoiser la nuit et ses mystères, grâce au programme des PARCoureurs (voir p.43).



Vers un environnement nocturne de qualité

Dans la continuité des projets portés par le Parc en matière de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement nocturne, les 75 communes du territoire ont été encouragées à participer à la nouvelle édition du concours « Villes et Villages étoilés ». Ce label, porté par l'association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturnes, valorise les efforts engagés par les collectivités pour réduire la pollution lumineuse. Dans ce cadre, le Parc a proposé un accompagnement personnalisé aux 51 communes candidates et la chargée de mission « Trame noire » s'est déplacée auprès des mairies volontaires pour aider au montage des dossiers de candidature et rappeler les recommandations inscrites au plan de gestion de l'éclairage public du Parc, paru en 2021. Ces rendez-vous individuels ont été particulièrement appréciés par les communes qui ont souligné l'importance d'une ingénierie de proximité.

Suite aux 21 rendez-vous assurés en 2024, l'accompagnement devrait se poursuivre début 2025 et permettre au Parc de porter une candidature en tant que Territoire Etoilé, nécessitant que 2/3 des communes soient labellisées « Villes et Villages étoilés ». Les résultats du concours seront dévoilés courant 2025.

Partenaire financier



Budget du projet

400 €

Hors ressources humaines



Publication



Lancement de la mission Adaptation au changement climatique

L'année 2024 marque la prise en main par le Parc du sujet de l'adaptation au changement climatique, dans le but d'accompagner au mieux le territoire à se préparer à une France à +4°C. Car si l'on pense souvent aux territoires littoraux et montagnards lorsqu'il est question du changement climatique, le Périgord-Limousin est également concerné.

* Acculturer les élus et agents

Les impacts attendus en Périgord-Limousin sont alarmants : vagues de chaleur et nuits caniculaires, sécheresses, baisse de la ressource en eau, dépérissement des forêts, fragilisation du système agricole... La transversalité des enjeux nécessite un travail de coopération entre acteurs du territoire et une montée en compétences. Après avoir créé une vice-présidence sur l'adaptation au changement climatique fin 2023, le Parc a donc recruté une chargée de mission dédiée en avril 2024 afin d'apporter une expertise technique sur le sujet. Un groupe de 22 élus volontaires s'est constitué pour porter cette thématique au sein du Parc et s'est réuni 3 fois en commission au cours de l'année. Cette dynamique a permis la mise en place de plusieurs actions, avec notamment l'organisation d'un séminaire de rentrée dédié au sujet, le lancement d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire, la création d'une balade contée « Un coin de Périgord-Limousin en 2050 » ou encore l'intervention en comité syndical, de Jean-François Louineau, expert de la Région sur les enjeux d'adaptation.

* Valoriser les actions existantes

Parallèlement, le Parc a renforcé la visibilité de ses actions historiques contribuant à l'adaptation du territoire au changement climatique notamment celles faisant appel à des solutions dites « fondées sur la nature ». Afin de préserver la ressource en

eau qui se raréfie, le Parc œuvre depuis de nombreuses années pour la préservation des zones humides et pour l'effacement des étangs artificiels, qui impactent négativement la qualité de l'eau (voir p.8). Par ailleurs, il accompagne les agriculteurs pour valoriser la diversité des espèces floristiques en prairies, contribuant ainsi à assurer une meilleure résilience des milieux face au risque accru de sécheresse (voir p.12). Enfin, face au risque grandissant de feux de forêts et au dépérissement des châtaigniers, le Parc propose des formations sur la gestion des incendies et mène des expérimentations sur de nouveaux modes de gestion forestière (voir p.20).

* Enrichir les politiques publiques

En fin d'année, le Parc a également émis un certain nombre de remarques et de points de vigilance sur le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3) présenté par l'Etat. Le rôle d'un Parc naturel régional est en effet aussi d'enrichir les politiques publiques nationales, afin d'assurer une meilleure prise en compte des espèces et des milieux naturels mais aussi de la réalité des territoires ruraux tels que le Périgord-Limousin. La participation du Parc a pris la forme d'un cahier d'acteur disponible sur le site de consultation de l'Etat et sur le site du Parc. Le Parc confirme ainsi sa volonté d'être un acteur clef sur le sujet.

Le lancement de cette mission s'inscrit pleinement dans le rôle d'expérimentation d'un Parc naturel régional. Après une structuration de la mission en 2024, l'année 2025 se concentrera sur la construction d'une démarche collective locale pour s'adapter à une France à +4°C. Le sujet est par ailleurs appelé à bénéficier d'une place importante dans la future charte 2026-2041 du Parc, en cours de rédaction (voir p.46).

Partenaires financiers



Budget 2024

17 784 €

Hors ressources humaines



Contribution du Parc au
Plan national d'adaptation
au changement climatique



Une rentrée placée sous le signe de l'adaptation au changement

Agents du Parc, élus du bureau exécutif et membres du conseil scientifique se sont retrouvés en septembre à **Saint-Paul-la-Roche**, pour une journée de travail dédiée à l'adaptation au changement climatique. Un signal fort pour cet enjeu émergent. La rencontre a été rythmée par un rappel des impacts du changement climatique par Jean-François Louineau, expert de la Région ; un atelier d'interconnaissance destiné à favoriser la transversalité indispensable aux enjeux d'adaptation ; une balade contée pour se projeter dans l'avenir du Périgord-Limousin et une « foire aux pépites » pour valoriser les actions déjà menées par le Parc. La Fédération des Parcs, représentée par Philippe Moutet, a félicité cette initiative tandis que les membres du conseil scientifique ont apporté un regard extérieur précieux sur le travail en cours et des recommandations constructives pour la suite de la mission.

La balade contée « Un coin de Périgord-Limousin en 2050 » a été l'un des temps forts de la journée. Rendant palpable un futur possible, le conteur Jean-François Vignaud (Institut d'Etudes Occitanes du Limousin) a imaginé un territoire résilient qui aurait mis en place des solutions exemplaires pour s'adapter au changement climatique. Le scénario de cette déambulation, co-construit avec le Parc s'est appuyé sur des entretiens réalisés auprès des agents du Parc et les prévisions climatiques locales fournies par l'outil ClimaDiag de Météo France. Suite au succès de cette balade, celle-ci sera proposée au grand public en 2025.

Partenaires financiers



Budget 2024

2 219 €

Hors ressources humaines

Bientôt un diagnostic de vulnérabilité du territoire

Le Parc a initié la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Cette démarche volontaire permettra de définir les enjeux prioritaires pour le territoire, de mieux comprendre l'évolution du climat et ses impacts localement, et d'analyser les capacités d'actions actuelles du territoire afin d'identifier notre niveau de vulnérabilité. Le tout afin de nourrir la dynamique collective sur le sujet. Les résultats sont attendus pour avril 2025.

Par ailleurs, le Parc a été lauréat de l'appel à projet « Massif Central Cap 2030 », ce qui lui permettra de bénéficier de l'accompagnement de l'association RURENER pour travailler sur le volet organisationnel de l'adaptation au changement climatique. Cet accompagnement de deux ans, qui débutera en 2025, devrait notamment aboutir à une carte des acteurs du territoire concernés par le sujet et à une définition de leurs rôles respectifs.

Partenaires financiers



Budget 2024

21 384 €

Hors ressources humaines



Publication



Valoriser les particularités culturelles du Périgord-Limousin

Far valer las particularitats culturalas dau país



Le mot du Vice-président

“

La commission CULTURE, à travers ses différentes déclinaisons (Occitan, Éducation, Savoir-faire, Implication), élabore les missions liées au partage du projet Parc et de ses valeurs. La charte actuelle met l'accent sur la culture occitane, héritage linguistique et culturel, en tant que fondement de nos actions. Le Parc travaille à élargir le réseau de structures impliquées et à investir dans des démarches de recherche pour renforcer l'identité, tout en favorisant des projets communs qui façonnent le territoire. La langue occitane s'intègre dans ce projet de territoire, en lien avec des initiatives autour du geste, de l'écrit, de la dynamique écologique et du rapport à l'environnement. Il est essentiel d'inscrire cette histoire et ses imaginaires dans une vision contemporaine.



Lucien COINDEAU

Vice-président en charge de la
Commission Culture – Éducation au
territoire – Implication des habitants



En 2024

9

Professionnels
métiers d'art
accueillis en
résidence sur 8 mois

14

Partenariats avec
des acteurs de
territoire autour de la
culture occitane

3

Balades métiers
d'art et nature
proposées au grand
public



Une résidence pour valoriser le Périgord-Limousin par la création

Neuf professionnels des Métiers d'Art, en résidence de création artistique collective, ont eu pour mission de mener une réflexion pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du Périgord-Limousin sur l'itinérance «La Grande Boucle du Parc, *Vaque Veire*». Cette résidence qui s'est déroulée de mars à octobre 2024 a aboutie à une proposition culturelle et touristique novatrice captant l'esprit du territoire pour le partager avec les habitants et les touristes.

* Redécouvrir le Périgord-Limousin intime

Depuis 2019, la Grande Boucle du Parc « *Vaque Veire* » invite les visiteurs et les habitants à parcourir les 200 km de sentiers qui relient 27 des communes du Parc. Afin de répondre aux nouvelles attentes du public, le projet de résidence artistique lancé fin 2023 avait pour objectif de réinventer l'expérience de cette itinérance. En réunissant neuf créateurs pour concevoir des œuvres inspirées des légendes locales, le Parc, l'IPAMAC (Inter-Parcs Massif central), le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et l'institut d'Études Occitanes du Limousin ont souhaité renforcer la présence des Métiers d'Art dans l'offre touristique locale, tout en donnant à voir dans l'espace public, la création contemporaine inspirée de la culture occitane.

* La culture au service du développement durable

Au cours de cette résidence alternant journées d'échanges collectifs et travail en atelier, les artistes ont été invités à s'imprégner du territoire dans toutes ses dimensions - humain, culture, histoire, savoir-faire, paysages, géologie, ressources - pour faire des singularités du Périgord-Limousin un atout pour son développement. Différentes recherches sur le terrain ont ainsi nourri le projet : visites de sites, recherche de matériaux, rencontres avec les acteurs locaux...

Ce travail a donné lieu à la proposition d'œuvres sculptées, de céramiques, de vitraux et d'ouvrage d'ébénisterie et devrait se concrétiser par la réalisation de 9 créations métiers d'art et leur installation progressive sur le circuit de randonnée.

En permettant aux créateurs de s'immerger dans le patrimoine immatériel du territoire, en les invitant à travailler avec les ressources locales et à concevoir des créations en harmonie avec les sites dans lesquels elles prendront place, le Parc a souhaité favoriser une approche prenant en compte les enjeux de la transition écologique dans la création.

* A la croisée des chemins

Sous le nom « À la croisée des chemins », le projet illustre le choix qui s'offre au territoire : se saisir de ce qui le caractérise pour un développement en adéquation avec l'environnement, la culture et les spécificités locales ou se laisser aller à une homogénéisation culturelle qui risquerait de faire perdre les richesses du Périgord-Limousin. A la croisée des chemins évoque également l'enjeu, aujourd'hui, pour les professionnels Métiers d'Art, de se distinguer de la concurrence et des productions industrielles par la mise en valeur de l'identité et de l'ancrage territorial de leurs productions. Enfin, le projet évoque aussi la prise en compte des enjeux liés à la lutte contre le changement climatique dans les pratiques et approches artistiques.

Cette résidence donnera lieu à une exposition à **Nontron** au printemps 2025 offrant ainsi au public l'opportunité de découvrir le processus créatif et les projets d'œuvres résultant de cette collaboration exceptionnelle.

Partenaires financiers



Budget 2024

15 000 €

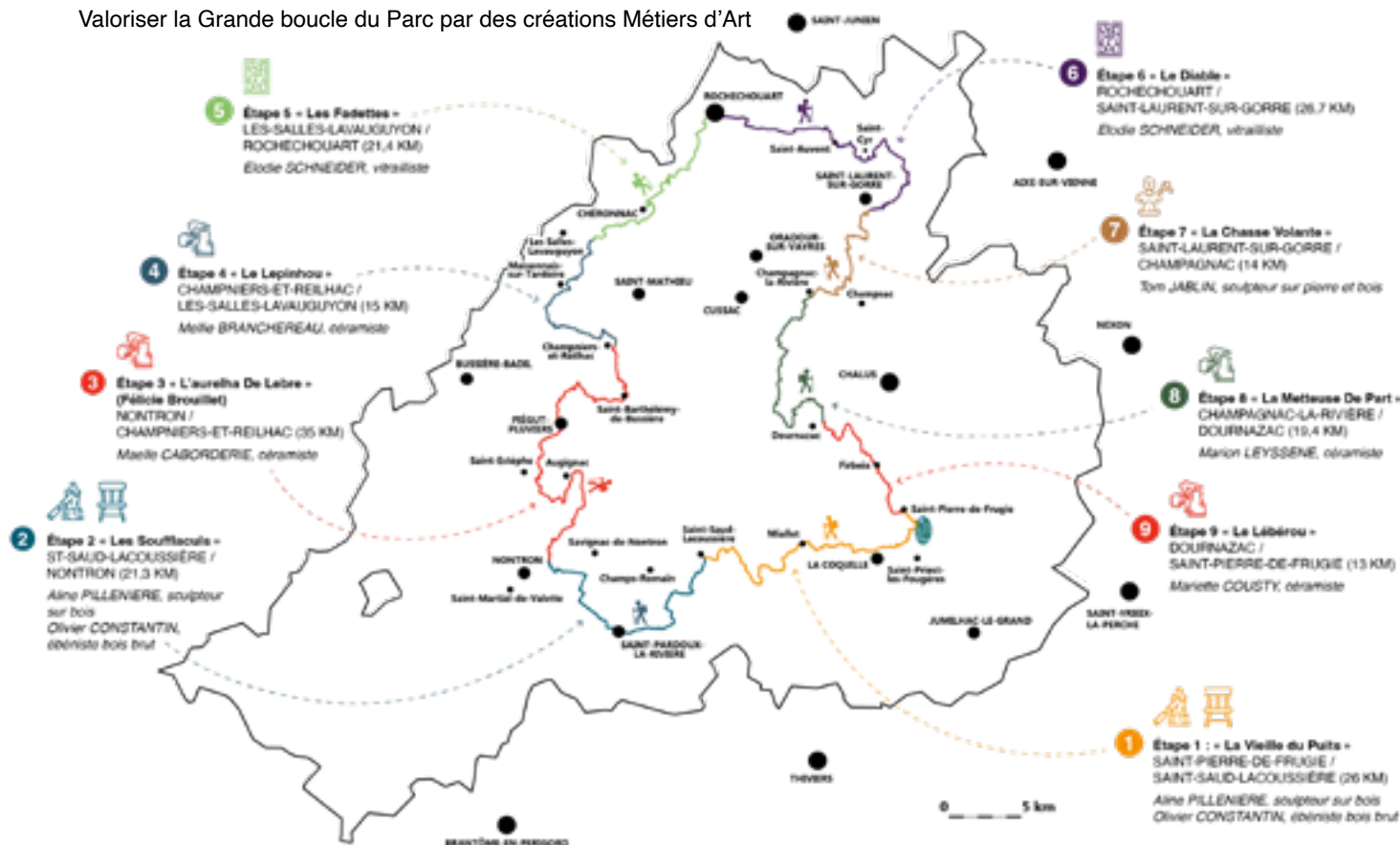
Hors ressources humaines



En savoir plus

« A la crotz daus chamins »

Valoriser la Grande boucle du Parc par des créations Métiers d'Art



‘Na brava rencontra entre creacion occitana e sabers-fars daus mestiers d’art per botar en scena lu país

Dans le cadre de son soutien à la création contemporaine occitane et de son action en faveur des métiers d’art, le Parc a accompagné la conception du mobilier-spectacle « Marcelle à l’Oreille ». Entre-sort de poésie bilingue occitan et français de la compagnie Lilo (Dordogne), cette création verra le jour en 2025 pour le centenaire de la naissance de Marcelle Delpastre. Afin d’assurer une expérience immersive de la poésie de cette figure emblématique de la culture limousine, à la fois poète et paysanne, la compagnie souhaitait créer un décor reflétant l’univers de Delpastre et s’est donc associée aux deux Parc naturels régionaux Millevaches en Limousin et Périgord-Limousin, et à l’Institut d’Études Occitanes du Limousin, pour l’accompagner dans la démarche. Le Parc a donc fait découvrir à la compagnie les savoir-faire des professionnels métiers d’art et des artisans châtaignier locaux. Certains d’eux verront leur travail valorisé dans le décor du spectacle, qui invitera le spectateur à vivre une joyeuse expérience de poèmes chuchotés à l’oreille d’un public.

Partenaire financier



Budget 2024

2 000 €

Hors ressources humaines



Action de sensibilisation

Les « petites mains » des élèves de l’école maternelle d’Oradour-sur-Vayres ont eu le plaisir de toucher, sentir, malaxer, modeler l’argile apporté par Arnaud de (Atelier - Musée de la Terre) dans le cadre des Explorateurs du Parc (voir p.43). Une petite histoire, un peu d’entraînement et les personnages imaginaires ont pris forme sous leurs mains.



Sensibiliser et informer les publics

Tocar la gent e far coneitre çò que fai lu Parc



Le mot du référent éducation



La mission « Éducation à l'environnement et au développement durable » du Parc a pour objectif aussi fondamental qu'ambitieux, de mettre en valeur et de rendre accessibles, les richesses et les vulnérabilités, naturelles et patrimoniales, du Périgord-Limousin, auprès des habitant.e.s qui y vivent comme de celles et de ceux qui le visitent. La finalité est de donner à connaître et à comprendre ce territoire, son environnement, son histoire et sa culture, afin que tous puissent devenir positivement acteurs de l'avenir du Périgord-Limousin comme du leur. Une mission largement accomplie en 2024, avec un large public de tous âges et tous horizons, sensibilisé au travers des différents programmes du Parc.



Bernard JARRY

Vice-président de la Commission Culture – Éducation au territoire – Implication des habitants



En 2024

>1500

Élèves sensibilisés en classe aux enjeux locaux

40

Sorties gratuites organisées pour le grand public

11

Rencontres d'élèves avec les producteurs locaux

4

Rencontres pour les éducateurs du territoire

30

Partenaires locaux mobilisés

292

Enfants sensibilisés hors-temps scolaire



Animation du réseau des structures d'éducation au territoire

En 2024, le Parc a réuni à 4 reprises les animateurs du territoire, afin de former et de dynamiser ce réseau de partenaires, essentiel dans le partage de ses messages de sensibilisation. De l'écologie des insectes aux métiers d'art, en passant par les milieux aquatiques, les échanges ont été variés et ont réunis quelques 24 structures différentes.

* Un réseau au service de l'éducation au territoire

Depuis 2021, le Parc propose aux professionnels du territoire travaillant avec le grand public de se réunir plusieurs fois par an, afin de faire connaissance et de se former aux enjeux locaux. Le but est de leur permettre de monter en compétences et d'acquérir des connaissances qu'ils pourront mobiliser dans leurs animations. Il s'agit également de permettre aux éducateurs, animateurs sportif et nature, artisans d'art, conteurs... de faire mieux se connaître et d'identifier les différentes missions du Parc.

Ces rencontres très appréciées des membres du réseau sont aussi essentielles pour les chargées de mission « Éducation au Territoire » du Parc. Elles leur permettent en effet de mettre à jour leurs connaissances des structures d'éducation au territoire de façon régulière et ainsi de pouvoir faire appel à ces structures pour animer des interventions auprès de différents publics (voir page 43).

* Des rencontres riches et variées

En 2024, 4 rencontres thématiques ont eu lieu, ayant chacune accueilli une vingtaine de participants. Ces journées ont été l'occasion de rencontrer des « experts » de la thématique ainsi que les agents du Parc concernés.

En janvier, les participants se sont penchés sur la question de l'alimentation. Après une matinée consacrée à la découverte du marché de **Brantôme**

et à la préparation commune d'un repas, Orlane Salvadori (AgroBio Périgord) est intervenue avec la chargée de mission Alimentation & Circuits-courts du Parc, afin de faire un état des lieux de l'agriculture en France puis en Périgord-Limousin. Audrey Lavandier (Les Jariottes) a ensuite outillé les participants sur l'organisation de visites animées au sein d'exploitations agricoles.

En mars, les animateurs ont pu découvrir « le jardin bourdonnant » de **Chalais** accompagné par la coordinatrice du projet LIFE Wild Bees, porté par le Parc (voir p.16-17). Laurent Chabrol (CPIE Corrèze) et Mathieu Bassard (Société Limousine d'Odonatologie) ont partagé leurs connaissances sur les relations plantes/insectes et sur les libellules tandis que le Parc a présenté les abeilles sauvages du territoire.

Une grande maquette illustrant un bassin versant (voir p.7) a été au cœur la rencontre du mois de juin. Le Parc a présenté ce nouvel outil aux participants puis leur a proposé un quiz sur les enjeux de l'eau en Périgord-Limousin. L'après-midi, Jean-François Vignaud (Institut d'Etudes Occitanes du Limousin) a emmené le groupe sur le terrain pour découvrir différentes zones humides ainsi que leur lien avec la culture locale.

La dernière rencontre de l'année a porté sur les métiers d'art. Après un rappel historique sur l'importance de cette filière en Périgord-Limousin, les participants ont pu rencontrer 4 professionnels d'art : une tisserande, une céramiste, un vannier et un créateur de mobilier en châtaignier. Cette journée a été co-organisée avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin.

Les thématiques identifiées pour 2025 sont le développement durable, le patrimoine culturel immatériel, la Dronne & les jouets buissonniers et l'adaptation au changement climatique.

Partenaires financiers



Budget du projet

3 000 €

Hors ressources humaines



En savoir plus

Les élèves du territoire poursuivent leurs Explorations

Le Parc a poursuivi ses actions d'éducation au territoire auprès des élèves, en proposant des animations variées en lien avec ses missions et co-construites avec les éducateurs de son réseau.

Parmi les 37 classes de primaire accompagnées dans le cadre des Explorateurs du Parc 2023-2024, 11 sont allées à la rencontre de «leur voisin paysan» pour se familiariser avec le monde agricole. Les autres ont bénéficié d'animations «clefs en main» pour partir à la découverte de la forêt, de la nuit, des savoir-faire, de la biodiversité locale ou encore des déchets. Dans le secondaire, les professeurs des 19 classes bénéficiaires du programme des Experts du Parc ont monté des projets en lien avec la biodiversité, l'alimentation, le paysage ou la forêt. 3 classes ont également contribué à la révision de la Charte du Parc (voir p.46).

En tout, plus de 1 500 élèves ont bénéficié d'interventions gratuites au cours de l'année, soit autant de jeunes sensibilisés aux enjeux locaux et aux moyens d'y répondre.

Partenaires financiers



Budget 2024

46 028 €

Hors ressources humaines



Bilan des Explorateurs
du Parc 2023-2024



Bilan des Experts
du Parc 2023-2024



A la découverte de la nuit

Le programme des PARCoureurs, qui permet chaque année de sensibiliser le jeune public aux enjeux du territoire hors temps scolaire, s'est penché en 2024 sur le monde de la nuit. 11 interventions et 12 soirées sur ce thème ont ainsi été financées par le Parc, auprès de différentes structures d'accueil. Au total ce sont près de 300 participants qui ont bénéficié de ces animations. Au programme : observations du ciel, découvertes de la faune nocturne, soirées contées ou encore création de photophores selon les projets. Une immersion grâce à une nuit dans les arbres a également été organisée par le pôle jeunesse du Val de Vienne. Pour animer cette diversité d'actions, le Parc s'est appuyé sur 9 structures d'éducation à l'environnement œuvrant sur son territoire.

Nouveauté de cette édition 2024, le programme jusqu'ici dédié aux centres de loisirs s'est ouvert aux structures d'accueil de familles (espaces familles, centres sociaux).

Communes concernées

Communautés de communes Val de Vienne, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Périgord-Limousin, Dronne et Belle et Périgord Nontronnais

Partenaires financiers



Budget 2024

6 377 €

Hors ressources humaines



Bilan des PARCoureurs

Rencontres avec les habitant.e.s

Programme bien connu des habitants du Périgord-Limousin, les Rendez-vous du Parc ont une nouvelle fois été plébiscités en 2024. Au travers de ce programme d'animations gratuites destinés au grand public, près de 750 personnes dont 140 enfants ont pu aller à la rencontre des agents du Parc et à la découverte des richesses du territoire. Les 40 sorties organisées sur le terrain leur ont permis de mieux comprendre les enjeux du territoire : visites de fermes, chantiers participatifs, spectacles, ateliers métiers d'art, observations du ciel, découverte du paysage à vélo... il y en a eu pour tous les goûts.

Dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins, le Parc a notamment proposé une découverte exceptionnelle à deux voix du Moulin de la Minoterie à Gorre. 35 privilégiés ont ainsi pu mieux comprendre le fonctionnement de ce témoin de l'Histoire, resté intact depuis les années 70, puis se familiariser avec les enjeux liés à la préservation des rivières (voir p.32).

Partenaires financiers



Budget 2024

11 000 €

Hors ressources humaines



Une communication renforcée à l'ère du numérique

En 2024, la communication du Parc a pris de l'ampleur, soutenue par le recrutement au printemps d'une chargée de mission dédiée. Dans un premier temps les efforts menés ont permis de mieux tirer parti des opportunités offertes par les outils numériques, afin d'apporter une information régulière aux habitants, visiteurs, élus et partenaires pour valoriser la plus-value du Parc sur le territoire.

* Lancement du nouveau site internet

En février, la mise en ligne du nouveau site internet du Parc a marqué l'aboutissement de plusieurs mois de travail. En effet le site précédent ne répondait plus aux standards du Web et n'intégrait pas les normes de sécurité actuelles. Cette obsolescence a conduit vers la fin programmée du site au 31 décembre 2023 et à une refonte globale. Ce travail a offert l'opportunité de revoir l'architecture, le design et la navigation du site, avec une place importante donnée à la découverte touristique du territoire et au travail en cours sur la révision de la charte. Cette refonte a également permis au Parc de se doter d'un back-office plus ergonomique et intuitif, et de nouvelles fonctionnalités pour faciliter l'ajout de contenu et le travail de l'équipe technique du Parc.

* Naissance d'une infolettre mensuelle

Souhaitée depuis de nombreuses années, la toute première infolettre du Parc a vu le jour le 1^{er} juillet 2024. Depuis lors, cette publication paraît à un rythme mensuel. Envoyée par mail le 1^{er} du mois, cette parution synthétise les actualités du Parc et liste les événements grand public à venir. Se voulant brève et accessible, l'infolettre du Parc s'adresse tout autant aux élus locaux et aux partenaires du Parc, qu'aux habitants désireux de connaître les actions du Parc sur leur territoire. Le lien étroit avec

le site internet permet de renvoyer le lecteur vers des articles plus complets, qui contextualisent et détaillent l'action du Parc. Fin 2024, cette publication était expédiée à près de 1 400 contacts. Les inscriptions se font via le site internet du Parc ou par le biais d'une demande directe : info@pnrpl.com.

* Animation des réseaux sociaux

Le recrutement d'une chargée de mission communication a également permis de renforcer la présence du Parc sur les réseaux sociaux, et notamment sur Facebook encore largement plébiscité par le grand public. Jusqu'alors principalement utilisé pour annoncer les Rendez-vous du Parc à venir, 3 à 5 parutions hebdomadaires permettent désormais d'aller plus loin, en valorisant à la fois les patrimoines du Périgord-Limousin et l'action du Parc sur le territoire. Suivie par quelques 5800 internautes, cette page Facebook reste un outil indispensable de diffusion de l'information notamment auprès des habitants. Parallèlement, la page LinkedIn du Parc a été réactivée afin de diffuser les actualités les plus institutionnelles auprès d'un public de professionnels et de partenaires.

Cette logique de déploiement numérique, qui répond aux tendances sociales actuelles et à une volonté de limiter la production de supports papier, devrait se poursuivre en 2025. Le Parc ambitionne notamment de mobiliser les services des applications mobiles PanneauPocket et Intramuros, largement utilisées en milieu rural et spécifiquement conçues pour les collectivités territoriales et structures assimilées. Avec toujours un même objectif : valoriser l'action du Parc sur le territoire.

Partenaire financier



Budget du projet

13 706 €

Hors ressources humaines

On parle de nous !

En 2024, le Parc a été mentionné à plus de 40 reprises dans les médias. Télévision, journaux, radio... les 3 médias traditionnels se sont fait l'écho de l'action du Parc sur le territoire, à l'échelle locale. Ces retombées sont le fruit d'une communication institutionnelle renforcée et d'un travail régulier de relation presse, mené notamment par le biais de communiqués de presse. Elles ont permis au grand public de découvrir la pluralité des missions menées par le Parc en 2024 au travers de sujets sur la biodiversité mais aussi l'énergie, la forêt, l'alimentation ou encore les sports de nature.

Point d'orgue de cette reconnaissance médiatique : la diffusion en octobre d'un sujet dédié aux moules perlières, dans l'émission nationale Météo à la carte. Dans une volonté de transparence et d'accessibilité, le Parc a également répondu à différentes sollicitations émanant directement des journalistes.



S'abonner à la
newsletter du Parc



Au plus près des élu.e.s

Le Parc a souhaité améliorer sa communication auprès des élus locaux, en expérimentant une nouvelle pratique de remontée d'information. A partir de l'automne 2024, les délégués Parc ont donc reçu de manière régulière des mails personnalisés, listant les actions menées par le Parc sur leur propre commune. Ces informations, complémentaires aux actualités publiées sur le site internet, ont permis de valoriser les projets à leurs différentes étapes et d'informer sur des actions parfois trop localisées ou trop techniques pour être valorisées à large échelle.

L'objectif affiché est de permettre aux élus locaux de mieux cerner la plus-value du Parc pour leur territoire, mais aussi de les inviter à valoriser ces actions via leurs propres moyens (conseils municipaux, bulletins...). A terme, il s'agit aussi de renforcer l'implication des élus locaux dans les différentes instances du Parc. Suite aux retours positifs reçus lors de sa mise en place, cette expérimentation devrait se poursuivre en 2025.

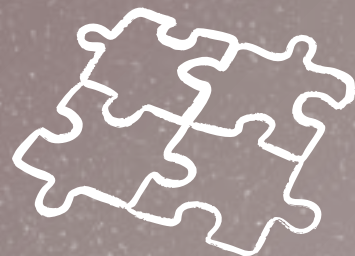


Vu dans les bulletins

Comme chaque année, le Parc s'est appuyé sur les bulletins municipaux pour communiquer auprès des habitants. En fin d'année, un court bilan de son action a été envoyé à toutes les communes, en les invitant à le publier dans leurs bulletins. Par ailleurs, le Parc a répondu aux différentes sollicitations des communes souhaitant disposer de textes ou photos sur des actions spécifiques.

Construire collectivement l'avenir du territoire

Bastir entre nautres tots l'avenir dau país



Le mot du Vice-président



Pour la 3^e fois de son histoire, le Parc s'est lancé en 2019 dans l'écriture de son projet de territoire et donc dans la révision de sa Charte pour la 2^e fois. Un exercice de longue haleine et exigeant, mais indispensable pour assurer une cohérence des actions du Parc avec les enjeux locaux, qui ne cessent d'évoluer. Afin de bâtir un projet aux bases solides, recueillant l'adhésion du plus grand nombre, le Parc a souhaité associer largement les différents acteurs du territoire. L'année 2024 a donc été consacrée à un important travail de consultation et de concertation auprès des élus, partenaires, professionnels et habitants du Périgord-Limousin. Face aux défis d'aujourd'hui, l'adaptation au changement climatique constitue un enjeu fort du projet de Charte 2026-2041.



Pascal MECHINEAU

1^{er} Vice-président en charge de la Commission Charte-Gouvernance-Finances



En 2024

10

Grands enjeux identifiés par les élus du Comité syndical

1020

Habitants tirés au sort et invités à partager leurs attentes pour l'avenir

4

Réunions publiques organisées sur le territoire

40

Structures partenaires impliquées dans le travail de réflexion

3

Groupes d'élèves mobilisés autour du projet « Mon territoire en 2040 »



Concertation citoyenne, la force du tirage au sort

Dans le cadre du renouvellement de sa Charte, le Parc a souhaité innover en proposant un processus de concertation citoyenne singulier.

* Des citoyens tirés au sort

La concertation citoyenne est une étape clé de la révision des chartes des territoires labellisés Parc. En Périgord-Limousin, afin d'améliorer la représentativité des citoyens associés à cette démarche, un groupe de résidents a été tiré au sort sur la base des listes électorales. L'objectif était de réunir des habitants venus de tout le territoire, qu'ils connaissent ou non les actions du Parc, afin de recueillir leurs attentes pour l'avenir. Chaque mairie a envoyé un courrier aux habitants tirés au sort, les invitant à prendre part aux ateliers de « *La Fabrica** ». Sur les 1 020 citoyens ainsi contactés, 100 ont répondu positivement pour participer à la démarche.

* Des échanges qualitatifs

Répartis en quatre groupes, les membres de *La Fabrica* se sont réunis à 3 reprises pour échanger de manière qualitative et bâtir ensemble des propositions d'actions autour de dix enjeux clés préalablement identifiés par le Comité syndical du Parc. Chaque groupe a concentré sa réflexion sur 2 de ces enjeux. Afin de garantir la neutralité des échanges, les ateliers ont été animés par des intervenants extérieurs, qui ont également pu guider des habitants parfois novices dans ce genre d'exercice.

Grâce à la diversité des profils représentés, des points de vue variés et des connaissances complémentaires ont pu être échangés. Les débats ont permis d'identifier pas moins de trente mesures souhaitées par les habitants ainsi que de nombreuses actions. À l'issue des ateliers, les participants ont été invités à voter pour celles les plus importantes à leurs yeux. Leur travail a ensuite été présenté aux élus lors d'une restitution commune.

* Et ensuite ?

Le travail de *La Fabrica* a été complété quelques semaines plus tard par 4 réunions publiques, ouvertes à tous (voir p.48). Les opinions et idées exprimées par les habitants sont venues nourrir la rédaction du projet de charte qui a débuté à l'été 2024 et se poursuivra en 2025. Le mandat de *La Fabrica* étant consultatif, les élus pourront choisir de reprendre ou non les propositions formulées. Un suivi spécifique sera assuré auprès de ce groupe citoyen, afin de leur présenter les propositions retenues et d'expliquer les choix qui auront dû être faits.

La démarche par tirage au sort ayant été un succès, le Parc a l'intention de renouveler cette expérience sur d'autres projets.

*La Fabrica: «La Fabrique» en Occitan, en référence à une fabrique à idées

Partenaire financier



Conclusions des ateliers
de *La Fabrica*

L'adaptation au changement climatique, nouvel enjeu pour le territoire

En février 2024, les membres du comité syndical se sont retrouvés à **Châlus** afin d'identifier les grands enjeux à couvrir dans la future Charte du Parc. Sur la base du diagnostic territorial mené en 2023 (voir publications), 10 enjeux principaux ont été identifiés. Si la plupart recoupent les ambitions de la Charte actuelle, la notion d'adaptation au changement climatique a, elle, été introduite pour la première fois. Elle devrait donc trouver sa place dans la 3^e Charte du Parc. Suite à ce travail, le Conseil d'orientation et de développement (voir p.51) s'est réuni à 3 reprises afin d'approfondir l'étude des 10 enjeux et d'interroger leur pertinence au regard des spécificités du territoire et du cadre imposé par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine. A l'occasion de ces échanges, un premier projet de structuration de la Charte 2026-2041 a également été proposé pour amorcer le travail de rédaction. C'est sur cette base qu'habitants, élus, partenaires et techniciens du Parc ont été invités à travailler pour proposer des mesures et des actions concrètes répondant aux enjeux identifiés.

Partenaire financier



La voix des élu.e.s et des partenaires

Suite à la consultation des habitants, partenaires et élus du Parc ont à leur tour travaillé main dans la main sur le projet de Charte 2026-2041. Au total près de 80 participants, représentant une quarantaine de structures se sont retrouvés à **La Coquille**, **Dournazac** puis **Bussière-Galant** pour 3 après-midi de travail intensif. Partenaires techniques, financiers et associatifs étaient présents auprès des collectivités, pour imaginer des mesures fortes destinées à répondre aux grands enjeux du Périgord-Limousin. Les discussions ont permis l'élaboration d'une cinquantaine de mesures qui ont par la suite fait l'objet d'un travail en commissions thématiques.

Partenaire financier



Liberté d'expression

Afin de recueillir les attentes des habitants et d'offrir à chacun l'opportunité de s'exprimer, 4 réunions publiques ont été organisées, complémentaires au travail mené avec le groupe citoyen **La Fabrica** (voir p.47). Les rencontres ont eu lieu à **Pageas**, **Milhac-de-Nontron**, **Champagnac-la-Rivière** et **Chalais** et ont rassemblé plus de 80 participants. Lors de ces réunions, les habitants ont pu échanger et débattre de leurs visions pour le territoire sur des thèmes aussi variés que l'eau, les paysages, l'économie locale, l'habitabilité, la sobriété énergétique, les patrimoines ou encore la forêt. Les attentes recueillies ont alimenté le travail de rédaction de la future Charte du Parc.

Partenaire financier



Publications



Diagnostic de l'évolution du territoire



Action de sensibilisation

La recyclerie de **Brantôme** renferme des trésors ! C'est donc en puisant dans ses rayons que les éco-délégués de **Saint-Yrieix-la-Perche** ont réalisé une fresque artistique présentant leur vision du territoire pour 2040. Accès aux services, mobilités douces, ciel étoilé... Florine, Sacha et leurs camarades ont imaginé le Périgord-Limousin de demain, suite à un travail de réflexion mené en classe dans le cadre des Experts du Parc (voir p.43).



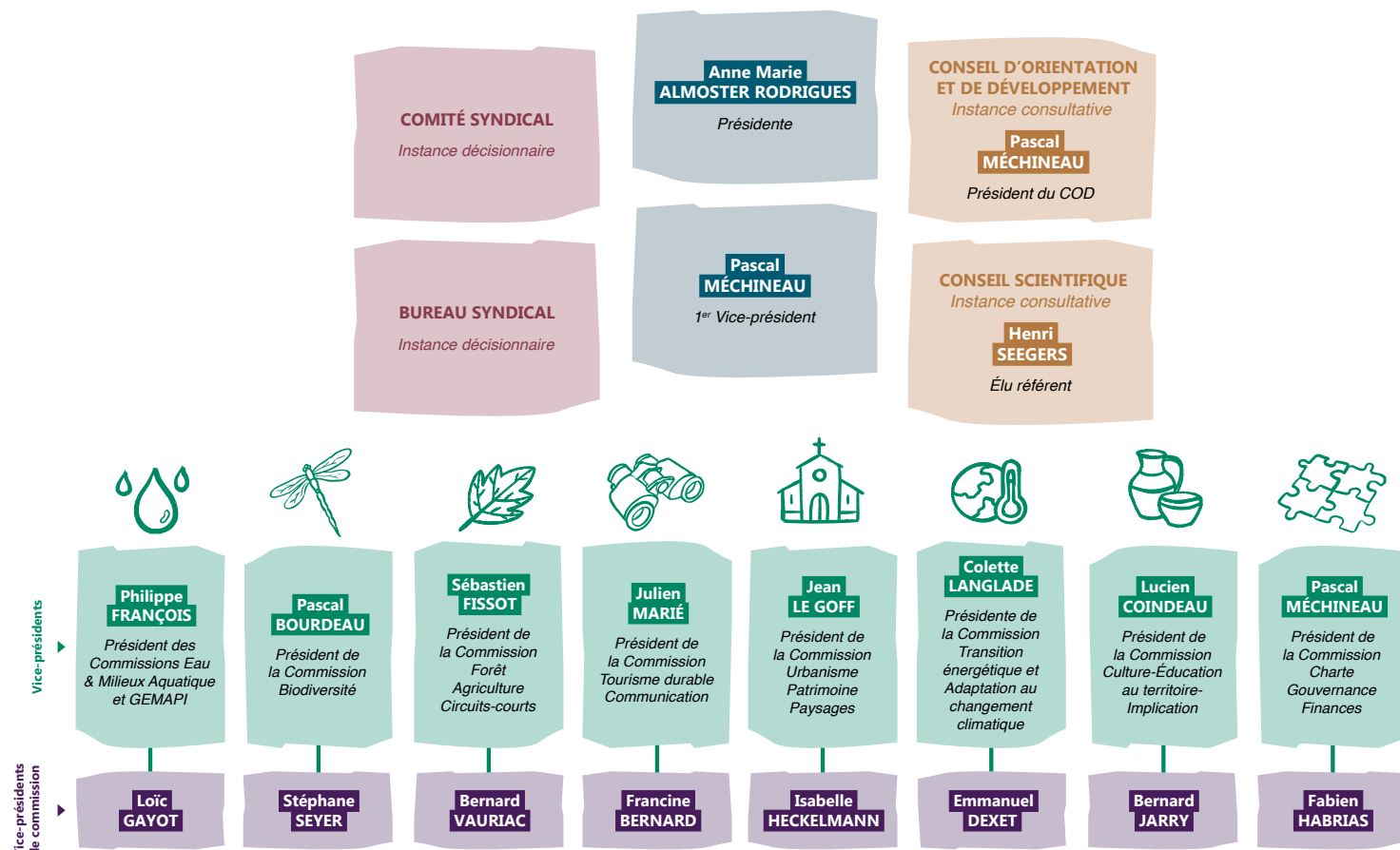
Vie de l'établissement

Vita de la botica



Gouvernance

Organigramme des instances (au 31/12/2024)



Tenue des instances décisionnelles

En 2024, le Parc a réuni à 6 reprises les membres de son Comité syndical et à 2 reprises les élus constituant son Bureau syndical. Chaque comité syndical est précédé d'un Bureau exécutif rassemblant la présidente et les Vice-président.es, élargi aux Vice-président.es des commissions. Les séances se sont déroulées sur différentes communes du territoire et ont régulièrement proposé en introduction un focus sur un sujet thématique traité par le Parc, grâce à la participation d'un intervenant extérieur, une exposition ou une visite de site.

Comités syndicaux

- 13 février, à Firbeix (débat d'orientations budgétaires)
- 19 mars, à Saint-Saud-Lacoussière (vote du budget et présentation du livre-objet sur la Nuit)
- 26 juin, à Cussac (visite du jardin bourdonnant en introduction)
- 23 juillet, à La Coquille (dédié à la révision de charte)
- 9 octobre, à Champsac (élection d'un nouveau membre du Bureau)
- 11 décembre, à Saint-Martial-de-Valette (intervention sur le Changement climatique en introduction)

Bureaux syndicaux

- 23 mai, à Bussière-Galant
- 5 novembre, à Champniers-Reilhac (désignation d'un nouveau Vice-président)

Au cours de l'année, de nombreuses commissions thématiques se sont également tenues. Ces organes consultatifs réunissent les élus membres du comité syndical désireux de s'investir sur les grands enjeux portés par le Parc.

Du changement dans les instances du Parc

Le Parc a été amené en début d'année à installer les nouveaux représentants de 2 de ses organes consultatifs : le Conseil d'orientation et de développement (COD) et le Conseil scientifique (voir organigramme). Par délibérations du Comité syndical le 13 février 2024, la composition du COD et du Conseil scientifique a été définie et leurs membres désignés. D'autre part, à la suite du décès de Gilbert CHABAUD, membre du Bureau syndical et Vice-président du Parc, il a été procédé à son remplacement.

Installation du Conseil d'orientation et de développement

Présidé par le 1^{er} Vice-président du Parc, le COD est un organe consultatif chargé de préparer les stratégies de mise en œuvre de la charte, assurant un suivi et une cohérence entre les actions des différentes commissions.

Ses principales missions sont notamment de :

- Participer à l'évaluation de la charte actuelle du Parc
- Définir les enjeux, les progrès du territoire à l'horizon 2041
- Jouer un rôle actif dans l'élaboration de la Charte 2026-2041

Afin d'assurer une expertise pluraliste, le COD est constitué de membres élus et d'acteurs du territoire comprenant des représentants élus issus des commissions thématiques du Parc, des représentants socio-professionnels clefs, des représentants élus locaux, ainsi que d'autres experts du territoire dont la présence est jugée pertinente.

Installation du Conseil scientifique

Pour le guider dans ses décisions, le Parc peut aussi compter sur l'appui d'experts extérieurs, regroupés au sein du « Conseil scientifique » du Parc. Ce conseil scientifique est composé de membres qualifiés dans diverses disciplines en relation avec les problématiques traitées par le Parc. Il remplit des missions de réflexion, de conseil et de proposition auprès de la Présidente du Parc et du Comité syndical et participe à l'analyse et à l'expertise des enjeux scientifiques liés aux décisions du Parc.

Le Conseil scientifique du Parc se compose de 7 membres.

- **Guy COSTA**, Professeur des universités en physiologie végétale, spécialiste des enjeux sylvicoles (Université de Limoges)
- **Elise DEMEULENAERE**, Socio-anthropologue au CNRS (a remplacé Monica CARDILLO, délibération du 9 octobre 2024)
- **Edwige GARNIER**, Maître de conférences en géographie et aménagement, spécialiste des enjeux de valorisation du patrimoine et de développement territorial (Université de Limoges)
- **Gilles GUIBAUD**, Professeur des universités en chimie environnementale et qualité des eaux (Université de Limoges)
- **Olivier LE GALL**, Directeur de Recherche INRAe en virologie végétale

- **Yorick REYJOL**, Responsable de l'équipe « Ecosystèmes » du centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel PatriNat. L'équipe Ecosystèmes travaille notamment sur les enjeux autour de la pollution lumineuse et du changement climatique
- **Benoît SAUTOUR**, Professeur des universités, spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, au climat et au fonctionnement des écosystèmes (Université de Bordeaux)

Election d'un nouveau représentant au Bureau syndical et désignation d'un nouveau Vice-président

Suite au décès de M. CHABAUD, membre du Bureau syndical et Vice-président du Parc, il convenait d'élire un nouveau représentant des communes de Dordogne au Bureau Syndical au titre du Collège 3 (représentants des communes, communautés de communes et villes-portes). **Paulette LACROIX**, déléguée de la commune de St-Saud-Lacoussière, a été élue à l'unanimité lors du Comité syndical du 9 octobre.

Pour la même raison, il convenait d'élire un.e Vice-président.e en charge de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Paysages (UPP). Sur proposition de Madame la présidente, **Jean LE GOFF**, délégué de Nexon, a été nommé Vice-président du parc et président de la commission UPP lors du Bureau syndical du 5 novembre. **Isabelle HECKELMANN**, déléguée de St-Paul-la-Roche, a été désignée Vice-présidente de commission, pour assister Jean LE GOFF.

Hommage

Vice-président en charge de l'urbanisme, des paysages et du patrimoine et maire de la commune de Saint-Pierre-de-Frugie, M. Gilbert CHABAUD n'a eu de cesse de conduire sa commune et le territoire du Parc vers l'excellence en matière de développement durable. Pionnier dans bien des domaines, il a par l'exemplarité de ses démarches été un modèle pour nombre de collectivités.



Budget 2024

Le budget se décompose en deux sections :

Section de fonctionnement

Elle comprend les dépenses et recettes indispensables au bon fonctionnement de la structure auxquelles s'ajoutent celles du programme d'actions annuel.

- Le volet « dépenses » d'un montant de 2 736 736,98 € couvre les dépenses de structure (frais de carburant, de chauffage, d'entretien, de fournitures administratives, d'affranchissement, de télécommunication...) ainsi que les dépenses relatives au programme d'actions annuel (études, éditions, frais de missions, prestations externes...) et les amortissements.
- Le volet « recettes » d'un montant de 2 524 044,63 € comprend les cotisations statutaires des membres du syndicat mixte du Parc (Région, Départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne, Communautés de communes, Communes et villes-portes), la dotation de l'État, les produits de gestion courante tels que le remboursement sur charges générales et/ou de personnel, les produits exceptionnels ainsi que les subventions perçues au titre du programme d'actions annuel.

En 2023, la section de fonctionnement présentait un excédent cumulé de 473 940,55 €. En 2024, elle présentait un déficit de **212 692,35 €** soit un résultat cumulé excédentaire de **261 248,20 €**.

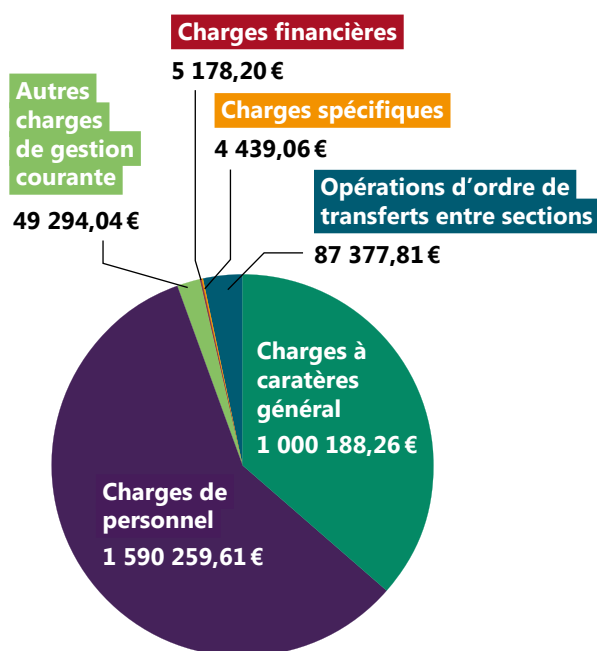
Section d'investissement

- Le volet « dépenses » d'un montant de 134 455,72 € couvre le renouvellement du matériel informatique, l'acquisition de mobilier, l'achat de matériel technique, des travaux d'effacements d'étangs...
- Le volet « recettes » d'un montant de 146 301,78 € comprend la subvention proratisée de la Région Nouvelle-Aquitaine relative à l'appel à projet zones humides 2023, la subvention de la Région pour le programme d'actions 2024, le FCTVA et les amortissements recettes..

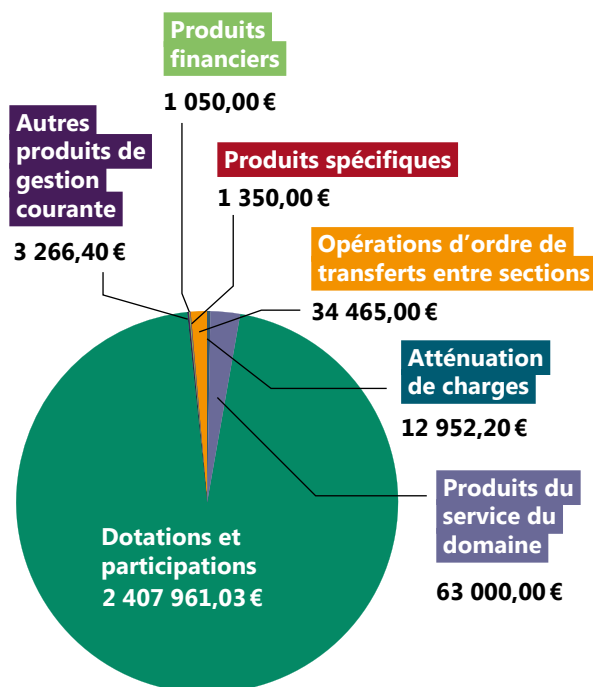
En 2023, la section d'investissement présentait un excédent cumulé de 429 485,01 €. En 2024, elle présentait un excédent de **11 846,06 €** soit un résultat cumulé excédentaire de **441 331,07 €**.



Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



Ressources humaines

L'année 2024 a été marquée par différents départs et arrivées au sein de l'équipe technique du Parc.

Nouveaux agents (en poste au 31/12/2024)

Mathilde BACH

Chargée de mission Zones Humides

Recrutement suite au changement d'affectation de Cécilia ROUAUD en 2023 avec augmentation de la mission d'animation de la CATZHE

Laura CSUKONYI

Chargée de mission Trame Noire

Création de poste suite à l'évolution de la mission nuit/énergie et au départ d'Audrey BONICEL

Jeanne LEROY

Chargée de mission Adaptation au Changement Climatique

Création de poste

Anne-Charlotte MONTEIRO

Coordinatrice du projet LIFE Wild Bees

Recrutement suite au départ d'Eva THIBON

Laurence PEYRE

Chargée de mission Communication et Implication

Création de poste suite à l'évolution de la mission communication et au départ de la chargée de mission communication Charte

Changement d'affectation

Sabrina MALEVRE

Chargée de mission Stratégie biodiversité

Anciennement chargée de mission Natura 2000 et Mesures agro-environnementales et climatiques

Stagiaires

Le Parc a pu compter sur l'implication et le travail de plusieurs stagiaires, dont 3 sur des projets de long terme :

Zoé EMANAZ sur l'impact de la pollution lumineuse sur les chiroptères,

Alyssa GAULTIER-PARACHOU sur le suivi des abeilles sauvages dans le cadre du projet LIFE Wild Bees

Jeanne GOURSAUD sur la valorisation du statut d'association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF)

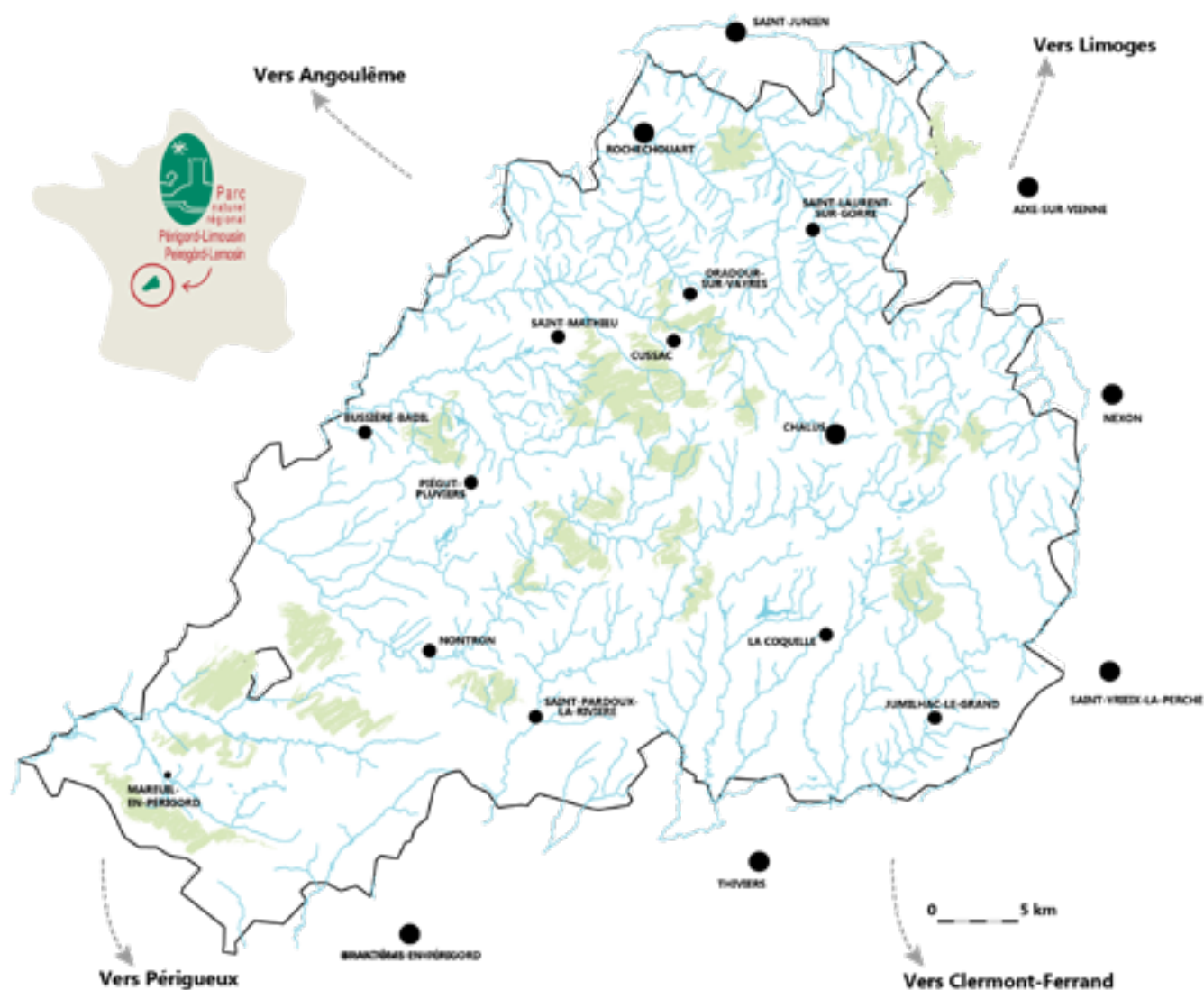
Au 31/12/2024 le personnel du Parc se composait de :

Mathilde BACH, Eli BARACCO, Baptiste BASNIER, Fabrice CHÂTEAU, Adeline CHOZARD, Delphine COUDERT, Laura CSUKONYI, Laure DANGLA, Jean-François DELAGE, Cédric DEVILLEGER, Guillaume DEYZAC, Corinne DUBREUIL, Peggy DUFOUR, Frédéric DUPUY, Fabienne FAUCHER, Delphine FRIOT, Pauline GUILLOT, Emilie HERVIEUX, Muriel LEHERICY, Jeanne LEROY, Sébastienne MADRONNET, Sabrina MALÈVRE, Michèle MÉCHINEAU, Laurence PEYRE, Marc PICHAUD, Stéphanie POUPLIER, Cécile ROBERT, Cécilia ROUAUD, Arnaud SIX, Sylvie VIEILLEMARD, Anne-Charlotte MONTEIRO



L'équipe du Parc en septembre 2024

Carte du territoire



Communes membres du syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Abjat-sur-Bandiât, Aixe-sur-Vienne, Augignac, Brantôme-en-Périgord, Busserolles, Bussière-Badil, Bussière-Galant, Chalais, Châlus, Champagnac-la-Rivière, Champniers-et-Reilhac, Champsac, Champs-Romain, Chéronnac, Cognac-la-Forêt, Cussac, Dournazac, Étouars, Firbeix, Flavignac, Gorre, Hautefaye, Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert, Jumilhac-le-Grand, La Chapelle-Montbrandeix, La Chapelle-Montmoreau, La Coquille, Ladignac-le-Long, La Rochebeaucourt-et-Argentine, Lavignac, Le Bourdeix, Le Chalard, Les Cars, Les Salles-Lavauguyon, Lussas-et-Nontronneau, Maisonnais-sur-Tardoire, Mareuil-en-Périgord, Marval, Miallet, Milhac-de-Nontron, Nexon, Nontron, Oradour-sur-Vayres, Pageas, Pensol, Piégut-Pluviers, Rilhac-Lastours, Rochechouart, Rudeau-Ladosse, Saint-Bazile, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche, Savignac-de-Nontron, Sceau-Saint-Angel, Soudat, Saint-Auvent, Saint-Barthélemy-de-Bussière, Saint-Cyr, Sainte-Croix-de-Mareuil, Sainte-Marie-de-Vaux, Saint-Estèphe, Saint-Félix-de-Mareuil, Saint-Front-la-Rivière, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Martial-de-Valette, Saint-Martin-le-Pin, Saint-Mathieu, Saint-Pardoux-la-Rivière, Saint-Paul-la-Roche, Saint-Pierre-de-Frugie, Saint-Priest-les-Fougères, Saint-Saud-Lacoussière, Teyjat, Thiviers, Varaignes, Vayres, Videix.

Crédits photographiques : © Parc naturel régional Périgord-Limousin, à l'exception des photos suivantes (de haut en bas, de gauche à droite) : © Benoit Lafosse page de couverture / © Déclic et décolle p.3b, 6, 18, 20a, 26, 28b, 30c, 36, 49 / © Poaplume p.4c / © Mariette Cousty p.5d / © C. Pichon p.8b, 15a / © Julie Galice p.13b / © Guillaume Villegier - Unity p.23 / © CHAAP p.30b / © LPO - Raphaël Bussièrre p.31 / © Postera - Grégoire Bejjaji p.32 (posters) / © G. Mouly p.33 / © Pixabay-Antranias p.34 / © G. Prédignac p.35a / © M. Ferré p.38 / © V. Auzeméry p.48c / © Tous droits réservés p.3a, 6b, 11b, 18b, 23b, 38b, 41b, 44, 51



Parc naturel régional Périgord-Limousin
Parc naturau regionau Peiregòrd-Lemosin
Centre administratif - Maison du Parc
555 route de l'ancienne filature - 24450 La Coquille
Tél. : 05 53 55 36 00
info@pnrpl.com
www.pnr-perigord-limousin.fr

*Le Parc vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30.*

Éditeur : Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rédaction et relecture : Équipe du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Ce rapport a été rédigé en 2025, sous la coordination de Laurence Peyre, chargée de mission communication au Parc.

Mise en page, graphisme : Jérémy Martel, www.lecreatelier.fr

Impression : Rivet presse édition. Imprimé en 500 exemplaires sur papier PEFC. Encres végétales.

Exemplaire gratuit. Ne peut être vendu.

Dépôt légal : Avril 2025

N° ISBN : 978-2-9567730-4-7



Le Parc remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette publication.

Publication cofinancée par :

